isère magazine

N°83

juin 2007

DECOUVERTE

Trois parcs naturels

SOLIDARITE

Don d'organe, don vital

>> Le râle des genêts
Inscrit sur la liste rouge mondiale. En voie d'extinction. 400 couples seulement en France.

ENERGIE

De l'électricité avec le soleil

→ Une flore et une faune exceptionnelles

L'Isère grandeur nature

LE MENSUEL DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

isère Conseil Général

Plus proche de vous !

Transisère
Le réseau du Département

Simplifiez les déplacements quotidiens de vos salariés !

À partir de **60 %** de **réduction pour les salariés**

des entreprises ayant signé une convention avec le Conseil général de l'Isère

www.transisere.fr

Pour tout renseignement sur ces conventions téléphonez au **04 76 00 31 44**

Direction des Transports du Conseil général de l'Isère

sommaire

Une faune et une flore exceptionnelles : l'Isère grandeur nature

Produire de l'électricité avec le soleil

Tir à l'arc : un sport très ciblé

Du bio et du terroir sur Internet

Les trois parcs naturels de l'Isère

30 jours d'Isère	4
Image du mois	10
Vivre mieux	
Environnement	25
Santé	26
Agriculture	29
Culture	42
Trésor d'Isère	32
Expression politique	30
Made in Isère	33
Gens d'ici	38
Ils font l'Isère	40
Temps libre	43
C'est notre histoire	47

L'ÉDITO d'André Vallini

© F. Pattou

Nature : attention fragile !

Avec une infinie variété de paysages à portée de vue, des centaines de kilomètres de sentiers à portée de semelles et des milliers d'espèces de fleurs et d'animaux qui nous entourent, nous avons la chance en Isère de vivre dans un cadre exceptionnel.

Pourtant des menaces sérieuses pèsent sur notre environnement et sa biodiversité. Pollution de l'air, de l'eau, des sols, urbanisation, réchauffement et déforestation : pour des milliers d'espèces vivantes, la vie sur terre ne tient plus qu'à un fil en raison de l'activité des hommes.15 000 espèces sont déjà en sursis et plus de 100 d'entre elles s'éteignent chaque jour. Ce niveau de destruction, jamais atteint depuis les dinosaures, met en péril les écosystèmes qui leur sont associés… A terme, c'est notre propre survie qui est menacée. L'Isère, qui concentre la moitié des espèces présentes dans toute la France, n'est pas épargnée : on a perdu la trace de nos petits campagnols, le râle des genêts, un oiseau de nos prairies de montagne est en danger et les potentilles, petites fleurs jaunes du Dauphiné se font de plus en plus rares.

Parce que la nature est essentielle à notre équilibre et parce qu'elle est vitale pour nous nourrir et pour nous soigner, nous avons le devoir de la préserver. Si le Conseil général protège les espaces naturels et les espèces menacées, c'est aussi à chacune et à chacun d'entre nous d'apprendre à respecter la nature : ce numéro d'Isère Magazine vous fait donc découvrir l'extraordinaire richesse de la faune et de la flore en Isère. Avec un mot d'ordre : attention fragile !

Le président du Conseil général
André Vallini

Isère Magazine juin 2007 N°83

Hôtel du Département, 7 rue Fantin Latour, BP 1096, 38022 Grenoble Cedex 1 - Tél. 04 76 00 38 38 poste 3758 - Fax 04 76 00 38 09 - Site Web : www.cg38.fr ; Directeur de la publication, Erik Burdet ; Rédactrice en chef, Véronique Granger ; Rédaction : Richard Juillet, Véronique Buthod ; Maquettistes : Valérie Szczupal, Richard Andrieux ; Photographes : Frédérick Pattou, Michel Giraud ; Photo de couverture : Louis-Marie Préau ; ont collaboré à ce numéro : Laurence Chalubert (rubrique temps libre), Marion Frison, Christelle Thibaud, Corine Lacrampe, Annick Berlioz, Caroline Falque-Vert - Coordination : ACTIS, 16/18 Quai de la Loire, 75019 Paris. Distribution : La Poste /Médiaposte. Gestion des abonnements : ADR-Act'Isère, 38501 Voiron cedex / Tirage : 490 000 exemplaires. Dépôt légal : 2e semestre 2004 ; ISSN : 1636-4171

Têtes d'affiche

©D.R

Jacques Aubry

>> Inspecteur d'académie de l'Isère, directeur des services départementaux de l'Education nationale, président des associations de sport scolaire, UNSS et USEP, Jacques Aubry a reçu le 23 mars dernier les insignes de chevalier dans l'Ordre national de la Légion d'honneur. Cette décoration lui a été remise par Jean Sarrazin, recteur de l'Académie de Grenoble, en présence notamment d'André Colomb-Bouvard, vice-président du Conseil général chargé de l'éducation. Professeur agrégé de mathématiques, successivement en poste en Haute-Garonne, en Lozère, en Haute-Corse, à Paris et dans la Somme, Jacques Aubry, 60 ans, exerce ses fonctions en Isère depuis le 1er octobre 2002.

©D.R

Natacha Mauz

>> Nageuse licenciée au GUC natation, plusieurs fois championne de France et vice-championne de France en papillon sur 50, 100 et 200 mètres, Natacha Mauz, 16 ans, vient de se voir décerner le Prix national de l'éducation remis par Gilles de Robien, ministre de l'Education nationale. Ce prix récompense chaque année une sportive émérite — Natacha fait actuellement partie des cinq meilleures nageuses françaises toutes catégories en papillon — mais également une élève brillantissime. Scolarisée en terminale S au lycée du Grésivaudan à Meylan, elle souhaite entreprendre plus tard des études de médecine. Son objectif sportif est une qualification aux Jeux olympiques de Londres en 2012.

©D.R

Patrick Ficheux

>> Il a été marin, acteur de cinéma, animateur sur Europe 1, créatif dans des agences de communication… Mais sa plus grande fierté, c'est l'invention des centres de prévention routière Centaure : des pistes autodérapantes où 500 000 conducteurs ont déjà testé leurs réflexes depuis 1984. Depuis le premier-né de l'Isle-d'Abeau, avec l'appui de Groupama et du réseau autoroutier Area, douze Centaures et un Minotaure, à Voreppe (le même principe mais pour les jeunes conducteurs) ont été créés en France. Une réussite qui vaut aujourd'hui à Patrick Ficheux, 59 ans, d'être décoré des insignes de Chevalier dans l'ordre national du mérite par Cécile Petit, déléguée interministérielle à la sécurité routière.

Déplacements

Consultation publique su déplacements et la roca

Pensez-vous que l'achèvement du contournement routier de Grenoble par la rocade Nord, prévu dans le plan de déplacements urbains (PDU) pour réduire les "bouchons" aux entrées de Grenoble et diminuer le trafic urbain pour redonner de l'espace aux piétons et cyclistes, soit indispensable, utile, ou inutile ? C'est l'une des quatre questions qui sera posée par voie postale à 492 000 habitants de la grande région urbaine grenobloise dans le courant du mois de juillet.
Si le Conseil général a annoncé en octobre dernier sa décision de prendre la maîtrise d'ouvrage de cette infrastructure dès que les conditions de financement seront réunies – débloquant ainsi le dossier, après le désistement de l'Etat – , le président André Vallini, conformément au vœu du maire de Grenoble, s'était aussi engagé à consulter les Isérois sur leur souhait de voir réaliser cet équipement estimé à 600 millions d'euros, dont un tiers sera financé par le privé.
Prévue depuis trente ans dans les différents schémas d'aménagement routiers, jamais réalisée, la rocade Nord, une nouvelle voirie de 5 km qui intègre un tunnel sous la Bastille, est un enjeu majeur pour l'avenir de la région urbaine grenobloise.

>> La rocade Nord est une composante du plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise.

Questionnaire mode d'emploi

492 000 Isérois, du Sud-Isère à la Chartreuse et de la vallée du Grésivaudan jusqu'à la Bièvre-Valloire et au Royans… — recevront début juillet un questionnaire dans leur boîte aux lettres avec un descriptif du projet de contournement routier du Conseil général et une enveloppe « T » pour la ré-

Culture

Berlioz et… l'amour

« Dix jours de concerts dédiés à l'amour, à la musique et à Berlioz. » **Claude Bertrand, vice-président du Conseil général chargé de la culture, a ainsi présenté la programmation du 14e Festival Berlioz, qui se déroulera du 23 août au 2 septembre à La Côte-Saint-André, Longechenal, Le Mottier, Marnans, Châtenay et à La Frette. Tous les mythes de l'amour seront représentés : de Don Juan à Roméo et Juliette en passant par Orphée et Eurydice. Parmi les formations invitées figurent cette année l'Orchestre national de Lyon, l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, les Musiciens du Louvre-Grenoble, l'Orchestre symphonique de Saint-Etienne, la Chambre philarmonique-Emmanuel Krivine, l'Orchestra sinfonica nazionale della RAI, l'ensemble Carpe diem, le Quatuor Johannes et l'Orchestre symphonique du festival Berlioz. En marge du festival officiel, les mélomanes pourront participer à des concerts gratuits, lectures, visites et expositions…**

© F. Pattou

>> Contact : 04 74 20 20 79.
www.festivalberlioz.com

ur les de Nord

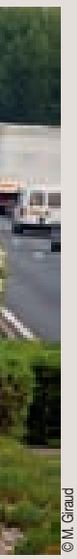
© M. Giraud

bloise, qui est bientôt menacée d'asphyxie.
Mais elle n'est qu'une composante de la question cruciale des déplacements. Pour permettre aux Isérois interrogés de comprendre cette situation, une campagne d'information et neuf réunions publiques seront organisées en juin*.
Cette consultation préalable suit les recommandations de la Commission nationale du débat public, qui approuve la démarche du Conseil général et de ses partenaires.

*** Réunions publiques : le 20 juin à 18 h à La Côte-Saint-André (lycée agricole) et à 20 h 30 à Saint-Marcellin (en mairie), le 21 à Saint-Ismier (lycée horticole), le 22 à Vizille (en mairie), le 25 à Gières (salle Laussy), le 26 à Seyssins (Prisme), le 27 au Touvet (salle des fêtes), le 28 à Grenoble (CRDP), le 29 à Voiron (gymnase Barcelonne).**

ponse — à renvoyer avant le 10 août.

Culture

71 musées à la carte

© F. Pattou

>> La Mine image, musée souterrain à La Motte-d'Aveillans.

Que faire ce week-end ? Si vous n'avez pas d'idée précise en tête, le mieux est encore de vous procurer la Carte des musées de l'Isère que vient d'éditer le Conseil général de l'Isère. Gratuit, d'un format pratique — il rappelle une carte routière — , ce document, disponible dans tous les offices de tourisme, est un concentré de culture. Il recense, aux côtés des grands musées départementaux comme le Musée dauphinois ou celui de l'Ancien évêché, tout ce que l'Isère compte comme lieux de mémoire, maisons du patrimoine, musées de pays ou d'histoire naturelle avec la description de chacun. Au total, 71 destinations potentielles qui, pour certaines, comme le musée consacré au peintre paysagiste Jean-Drevon à Saint-Jean-de-Bournay, ne sont visibles qu'en été.
Pour en profiter encore plus, deux d'entre eux, le musée Hébert à La Tronche et le musée de l'Ancien évêché à Grenoble, vous invitent également tout l'été chaque vendredi soir dès 20 h à des soirées musicales gratuites. Au programme dès le 6 juillet : jazz, accordéon, ensemble de cuivres, musiques traditionnelles tziganes, africaines, arméniennes, Negro spirituals...
>> Contact : 04 76 85 19 35. www.patrimoine-en-isere.fr

Sport

Les Brûleurs de loups reçus au Conseil général

© M. Giraud

Ils ont fait vibrer la patinoire de Grenoble jusqu'au bout et presque tout raflé cette année : Coupe de la Ligue et Ligue Magnus. Pour célébrer les deux titres nationaux remportés cette saison par l'équipe de hockey sur glace de Grenoble, une cérémonie était organisée le 3 avril dernier dans les salons du Conseil général. A l'invitation de Didier Rambaud, vice-président chargé des sports, dirigeants, joueurs et entraîneur des Brûleurs de loups ont reçu la médaille d'honneur du Conseil général de l'Isère. Parmi les invités, on notait également la présence des conseillers généraux de Grenoble, Max Micoud et Denis Pinot. Rappelons que le Conseil général de l'Isère est l'un des principaux partenaires des Brûleurs de loups, avec plus de 130 000 euros de subventions versés cette saison aux différentes formations, amateurs et professionnelles, du club grenoblois.

Nature

Gérer les espaces protégés

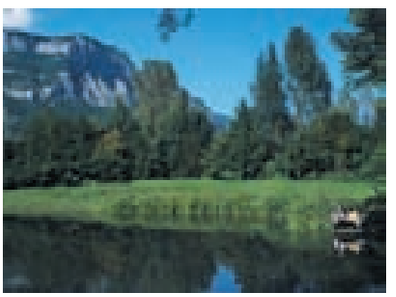
© D.R.

Quelle est la valeur patrimoniale d'un espace naturel ? Comment évaluer les pratiques de gestion et de protection ? Quel bilan tirer de dix ans d'évaluation de mesures agri-environnementales ? A l'initiative de Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement, une journée de travail et d'échanges a été organisée le 20 mars dernier aux Archives départementales de l'Isère sur ces thèmes. Avec de nombreux gestionnaires d'espaces naturels protégés, parcs, réserves naturelles, réserves de chasse ou de pêche, des élus locaux, mais également Harold Levrel, du musée d'Histoire naturelle de Paris. Rappelons que le Conseil général mène une politique active dans ce domaine avec l'animation de 13 espaces naturels protégés dont 11 accessibles au public.

Textile

Un précieux savoir-faire

© M. Giraud

Deux entreprises iséroises du groupe HTH (Holding textile Hermès), la Société d'impression sur étoffes du Grand-Lemps (SIEGL) et les établissements Marcel Gandit à Bourgoin-Jallieu, ont reçu le label « Entreprise du patrimoine vivant ». Une distinction prestigieuse pour ces héritiers du savoir-faire national dans le tissage et l'impression de la soie. Le Conseil général, dernièrement, avait invoqué aussi la nécessité de préserver ce patrimoine industriel ancré localement en adoptant le principe d'une aide au groupe Perrin & Fils, autre soyeux isérois, pour son projet de regroupement de son outil industriel au Grand-Lemps.

Urgences médicales

Qui appeler : le 15 ou le 18 ?

© M. Giraud - SDIS 38

>> Le 15 pour les médecins urgentistes du Samu ou le 18 pour les sapeurs-pompiers ?

En cas d'urgence vitale, pour avoir des secours le plus rapidement possible, vaut-il mieux composer le 15 ou le 18 ? Dans l'affolement, on redoute de perdre de précieuses minutes en ne s'adressant pas au bon interlocuteur… Réponse unanime des sapeurs-pompiers (le 18) et des médecins urgentistes du Samu (le 15) : *« En cas d'urgence médicale, il convient d'appeler le 15. Une ambulance de réanimation sera envoyée sans délai si l'urgence est vitale, comme pour un arrêt cardiaque par exemple. S'il s'agit d'un accident sur la voie publique ou d'une catastrophe mettant en jeu des personnes, on compose le 18 »*, précise le colonel Enard, directeur du Service départemental d'incendie et de secours de l'Isère. Vincent Danel, directeur du Samu, renchérit : *« Nous travaillons main dans la main, avec nos spécificités : le secours aux personnes pour les sapeurs-pompiers, la réanimation médicale pour nous. »*

A l'initiative d'André Vallini, président du Conseil général et pour faciliter la procédure pour les usagers, une démarche de rapprochement a été engagée depuis le début de l'année entre les deux centrales d'appels d'urgence de l'Isère. Première étape, dans le courant de l'été, une liaison renforcée entre les systèmes informatiques, avec un total partage des données, évitera aux usagers la répétition des renseignements en cas de transfert d'un centre à l'autre.

L'objectif est de garantir l'efficacité maximum des secours. Avec un bon millier d'appels quotidiens en moyenne pour chacune des plateformes — et des pics à 2 500 appels les week-end et les jours fériés — , les deux centrales sont à saturation. Il y a urgence !

Filière bois

Le 7e Trophée bois décerné

En Isère, la forêt occupe 37 % de la surface contre 25 % en moyenne en France. Une ressource abondante mais insuffisamment exploitée. Sensible aux qualités du matériau bois – écologique, durable, isolant – et aux enjeux économiques de la filière, qui emploie 10 000 personnes en Isère, le Conseil général incite à utiliser le bois dans les constructions. Chaque année, il organise un colloque sur la construction et décerne le Trophée bois. Après les maisons individuelles et les bâtiments scolaires, le thème choisi cette année était "L'utilisation du bois dans les bâtiments agricoles". Dans le cadre du Salon européen du bois qui s'est tenu en avril à Grenoble, Gérard Arnaud, vice-président du Conseil général chargé de la forêt et de la filière bois, a remis le Trophée 2006 (photo) à Karine et Christophe Argoud-Puy, propriétaires de la Chèvrerie des cabrioles, à Corrençon-en-Vercors, et à Christine et Francis Mietton, pour leur bâtiment d'élevage à Tullins. Des réalisations en bois qui s'intègrent parfaitement à leur environnement. Le Conseil général favorise aussi le développement du chauffage au bois, par des aides aux collectivités et particuliers pour l'acquisition de poêles ou chaudières bois.

© M. Giraud

>> Contact : 04 76 00 37 08.

Routes

Fossés... et déchets

© M. Giraud

C'est fou — et affligeant — ce que l'on peut trouver dans les fossés : sacs plastiques, bouteilles, canettes, cartons, emballages, aliments, pneus, polystyrène, affiches de publicité... Début avril, précédant la période de fauchage, les agents du Conseil général du territoire de la Porte des Alpes ont entrepris, avec l'Office national des forêts et la commune de Villefontaine, une vaste opération de collecte des déchets qui jonchent les bas-côtés des routes de cette partie du Nord-Isère. Une opération qui a permis de remplir 700 sacs poubelles acheminés ensuite vers l'usine d'incinération de Bourgoin-Jallieu et les déchetteries voisines. Au total, 50 km de routes ont été nettoyés. Courant juin et juillet, un arrachage massif des plants d'ambroisie, cette plante allergisante qui pullule en Nord-Isère, est également programmé, toujours dans le cadre de chantiers d'insertion.

Téléphonie

L'Isère en haut débit

© D.R.

Le Conseil général de l'Isère et France Télécom s'y étaient engagés il y a trois ans. C'est désormais une réalité ! Les 202 centraux téléphoniques isérois ont été équipés en haut débit, permettant à 98 % de la population d'accéder à l'Internet haut débit. C'est à Clelles, dans le Trièves, en présence de Pierre Gimel, conseiller général du canton, qu'André Colomb-Bouvard, vice-président du Conseil général chargé des nouvelles technologies et Jean-Marie Bourgeois-Demersay, directeur régional de France Télécom, ont présenté, le 19 avril dernier, le bilan de la convention "Département innovant"qui liait les deux parties. L'occasion pour André Colomb-Bouvard d'annoncer la mise en œuvre prochaine par le Conseil général d'un plan complémentaire pour couvrir les "zones blanches" restantes grâce à des technologies alternatives dont certaines dépendent de l'autorisation de l'Arcep — service de l'Etat.

Agenda 21

Manger bio et autrement à la cantine

© D.R

En Isère, nous avons de bons fruits et légumes, sachons les apprécier ! Responsable des cantines des collèges depuis 2006, le Conseil général, soucieux de la qualité des aliments servis aux collégiens isérois, a mis en place l'opération "Manger bio et autrement à la cantine". 20 % des 97 collèges isérois se sont déjà engagés à proposer dans leurs assiettes des aliments issus de l'agriculture biologique, des produits locaux et de saison. Cette opération permet de sensibiliser ces futurs adultes à la protection de l'environnement, en favorisant une agriculture de proximité et ainsi en minimisant l'émission de gaz à effets de serre. Elle vise aussi à inculquer aux collégiens des notions de meilleure nutrition et d'équilibre alimentaire, et à lutter contre les problèmes de surpoids.

Patrimoine

Les Pays de Beaumont, Corps, Matheysine et Valbonnais inventoriés

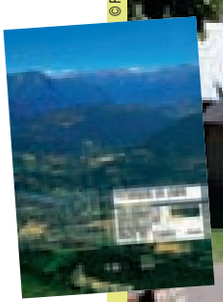

© F. Pattou

Saviez-vous que les premières traces d'occupation humaine en Matheysine datent du Mésolithique (7 000 - 5 000 av. J.-C.), ou que le compositeur Olivier Messiaen repose dans le petit cimetière de Saint-Théoffrey, près du lac de Petichet ? Après les pays de Vizille, de Domène, du Trièves, des Chambarans, de l'Oisans et de Roussillon, les régions de Corps, de la Matheysine, du Beaumont et du Valbonnais viennent de faire l'objet d'un inventaire complet par les spécialistes du Conseil général de l'Isère. Pendant trois ans, ses équipes ont tout répertorié : du patrimoine archéologique à la littérature orale, en passant par l'art culinaire, l'artisanat ou encore les ouvrages civils et religieux. Des recherches qui ont permis de réaliser deux publications et deux expositions inédites : "Patrimoine en Isère" et "Inventaire de plein pied", présentées à partir du 25 mai à Corps et Pellafol, à partir du 27 juillet au Périer et à Entraigues, et à partir du 14 septembre à La Mure. Les ouvrages sont en vente dans les lieux d'exposition, les musées départementaux ou par correspondance.

>> Contact : 04 76 85 19 01.

Télex

Accéder à la montagne en transports en commun, c'est possible ! L'association Mountain wilderness et le site de topos en ligne CampToCamp organisent jusqu'à la fin de l'été un concours "Changer d'approche" : il récompensera les projets de sorties en montagne incluant un accès et des pratiques respectueuses de l'environnement — ne pas utiliser sa voiture individuelle, consommer des produits locaux, prendre en compte le milieu naturel. **>> Contact : 04 76 01 89 08, ou sur http://france.mountainwilderness.org et http://camptocamp.org** ■

La chapelle des Papeteries de Rives, œuvre de jeunesse de l'architecte Alfred Berruyer et du peintre Alexandre Debelle édifiée en 1847, vient de retrouver ses couleurs d'origine après un important chantier de rénovation de 345 000 euros — dont 47 500 euros du Conseil général de l'Isère. Ce petit joyau romano-byzantin du XIX[e] siècle est rehaussé notamment de vitraux exceptionnels créés par les ateliers Berthet. ■

L'association l'Archipel des utopies, créée en 2006, se propose d'aider financièrement les porteurs de projets dans les domaines sociaux et psychologiques : internat pour enfants autistes, lutte contre les violences conjugales... Pour ce faire, elle répartit chaque année une dotation de 100 000 euros. Le dossier de candidature est à télécharger sur www.archiutop.com et à envoyer avant le 15 septembre à : **Archipel des utopies, 14, chemin de Rochasson. 38700 Corenc.** ■

Collèges

Nouveau chantier en Matheysine

© A.R.C. Grenoble

En septembre 2008, 250 élèves feront leur rentrée dans un collège flambant neuf à La Motte-d'Aveillans, en Matheysine. Edifié face à l'actuel établissement – qui date de 1906 –, le futur collège prendra en compte la norme de Haute qualité environnementale (HQE) privilégiant des matériaux de construction sains et économes en énergie, avec de grands espaces de vie et d'accueil. Cette opération, dont le montant s'élève à 8,4 millions d'euros, s'inscrit dans le vaste plan de modernisation des collèges isérois lancé en 2002 : 35 chantiers sont en cours en 2007 et 12 autres sont à l'étude.

Consommation

Buvez l'eau du robinet

Savez-vous qu'en choisissant l'eau du robinet plutôt que l'eau en bouteille, à raison de 1/2 litre d'eau par jour et par personne, vous économisez jusqu'à 200 euros par an et réduisez drastiquement le volume de vos déchets ménagers ? D'autant, qu'à part de rares exceptions, la qualité de l'eau en Isère est excellente. Dans l'agglomération grenobloise, par exemple, où celle-ci est distribuée, notamment, par la Régie des eaux de Grenoble, elle n'est absolument pas traitée. Pour inciter les Isérois à adopter ce geste écocitoyen, le Conseil général – en collaboration avec l'association UFC-Que choisir, la Régie des eaux de Grenoble, le Sierg et la Direction des affaires sanitaires et sociales – , a réalisé une affiche destinée aux syndicats d'eau potable. Ceux-ci pourront l'utiliser pour diffuser leurs résultats d'analyses chimiques et bactériologiques dans les salles d'attente des cabinets médicaux ou des services de PMI (protection maternelle et infantile) du Conseil général.

Agriculture

Pour une agriculture ambitieuse

Aider les agriculteurs à améliorer la compétitivité de leurs exploitations, à sécuriser les productions, favoriser leur qualité de vie et de travail, encourager les pratiques respectueuses de l'environnement. Tels sont les quatre axes du « projet stratégique agricole départemental » du Conseil général, dont les enjeux ont été présentés par André Vallini le 6 avril dernier, à Tullins, lors du 62e congrès de la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles de l'Isère, présidée par René Jacquin, en présence de Christian Nucci, vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture et de nombreuses personnalités du monde agricole (photo).

« *Le Conseil général,* a rappelé André Vallini, *poursuit une action volontariste en consacrant en 2007 un budget de 5 millions d'euros à l'agriculture. Menacées par une concurrence accrue, par la course au rendement et la spéculation immobilière très active en Isère – 1 700 hectares perdus par an entre 1979 et 2000 –, les 8 000 exploitants agricoles isérois ont besoin d'un accompagnement fort dans leurs projets.* »

© M. Giraud

Le président du Conseil général a présenté les enjeux du "projet agricole départemental".

La défense des produits et des terroirs passe aussi par une politique nationale et européenne ambitieuse : « *Depuis 30 ans, c'est l'Europe qui a permis à l'agriculture française d'être compétitive jusqu'à devenir la deuxième puissance exportatrice agricole mondiale. C'est donc à l'Europe de protéger nos marchés, tout en négociant des accords avec les pays en développement dans un monde de solidarité internationale* », a conclu André Vallini.

Collèges

"Emplois jeunes" : un bilan satisfaisant

© M. Giraud

Mis en place en 2002 par l'Etat pour favoriser l'accès à l'emploi des moins de 26 ans, le dispositif "Emplois jeunes", prévu pour une durée de cinq ans, est arrivé à son terme « *avec un bilan plutôt satisfaisant en Isère* », souligne André Colomb-Bouvard, vice-président du Conseil général chargé de l'éducation. Parmi les 165 accompagnateurs-médiateurs recrutés par le Conseil général pour des missions de sécurité et de médiation dans les collèges, 155 ont, soit suivi une formation qualifiante, soit trouvé un emploi.

Pour l'heure, ces postes d'"Emplois jeunes" vont être progressivement remplacés dans les collèges par des personnes bénéficiant du Revenu minimum d'insertion, de l'Allocation de solidarité spécifique, de l'Allocation de parent isolé ou de l'Allocation aux adultes handicapés. Ces agents seront embauchés à temps partiel à travers le dispositif "Contrat d'avenir", créé en 2005.

Sport

Pour que souffle l'esprit olympique

© J.Bizet.

Le 21 mars dernier, Didier Rambaud, vice-président du Conseil général chargé des sports et Pierre Belin, président du Comité départemental olympique et sportif, ont signé la charte de partenariat "Pour que souffle l'esprit Olympique en Isère", en présence notamment de Jacques Aubry, inspecteur d'académie et de Bruno Béthune, directeur départemental de la jeunesse et des sports. Sur la base du volontariat, cette opération a pour but d'encourager les élèves du primaire et du secondaire à réfléchir et travailler sur le sport, l'olympisme et ses valeurs : excellence, respect, amitié. Leurs travaux seront exposés lors des championnats du monde de ski scolaire à L'Alpe-d'Huez, en mars 2008, année du 40e anniversaire des JO de Grenoble.

>> Contact : CDOSI, 04 38 24 03 68.

Santé

Le Médipôle sort de terre

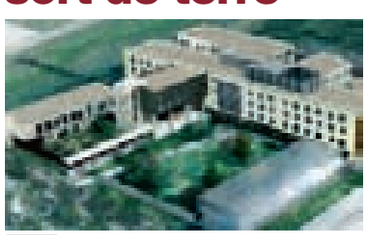

Regrouper trois établissements médicaux sur un site de 20 hectares à Bourgoin-Jallieu — l'hôpital public Pierre Oudot, la clinique privée Saint-Vincent de Paul, actuellement à l'étroit au centre-ville, et le centre psychothérapique du Vion : c'est le projet de Médipôle, lancé par l'Agence régionale de l'hospitalisation afin de répondre à la forte augmentation de la demande médicale dans ce bassin démographique du Nord-Isère. Soutenu par le Conseil général, le chantier vient de démarrer avec la pose de la première pierre de la clinique Saint-Vincent de Paul (144 lits), qui ouvrira en septembre 2008. A terme, d'ici à 2011, le site regroupera aussi des activités associant le sport, la santé et la nature.

© Thierry Chenu - Ville de Grenoble

>> Le quartier Mistral, à Grenoble, est l'un des quartiers isérois concernés par la rénovation urbaine.

Améliorer la vie des habitants des quartiers populaires

Le Conseil général de l'Isère s'engage dans les nouveaux Contrats urbains de cohésion sociale. Objectif : améliorer la vie dans les quartiers populaires des agglomérations de Grenoble, Vienne, Voiron, du Nord-Isère et de la commune de Chavanoz. 160 000 Isérois sont concernés.

Organiser un festival valorisant les initiatives des jeunes, sensibiliser la population au tri des déchets, inciter les habitants à participer à la rénovation de leur quartier : des centaines d'actions innovantes proposées par les communes ou les associations sont financées par le Conseil général de l'Isère dans le cadre des contrats de ville – qui sont remplacés depuis janvier 2007 par les « Contrats urbains de cohésion sociale ». Signés entre le Conseil général, l'Etat, les communes et intercommunalités et la Région, ces contrats définissent l'intervention des pouvoirs publics en faveur des territoires où les populations sont le plus en difficulté.

En Isère, cinq contrats viennent d'être conclus pour la période 2007/2012, au bénéfice d'une quarantaine de quartiers des agglomérations de Grenoble, Vienne, Nord-Isère, de la commune de Chavanoz et du Pays voironnais – où trois nouveaux quartiers, Grand Brunetière et Baltiss à Voiron, et Bourg-Vieux à Voreppe, entrent dans le dispositif.

Le Conseil général s'engage à accompagner ces territoires en finançant des projets qui renforcent la cohésion sociale. « *Les actions retenues doivent concourir à la lutte contre les discriminations, à la participation des habitants, ou au respect de l'environnement*, précise Christine Crifo, vice-présidente du Conseil général chargée de la politique de la ville. *Nous serons aussi attentifs au respect de l'égalité hommes/femmes.* »

A ce volet humain de la politique de la ville s'ajoute un volet réhabilitation du bâti, négocié avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine. Dans ces quartiers en effet, les problèmes sociaux sont encore aggravés par une dégradation de la qualité de vie due au vieillissement des immeubles, construits dans les années 1960/ 1970. A ce titre, le Conseil général s'implique dans les opérations de renouvellement urbain d'une douzaine de quartiers isérois – dont Teisseire et Mistral, quasi achevés, de vraies réussites – ou encore Moulin-Villette à Chavanoz. Au total, 28 millions d'euros sur six ans seront investis par le Conseil général dans ces quartiers. ■

28 millions d'euros investis sur six ans

Annick Berlioz

5 contrats urbains pour améliorer la vie des quartiers

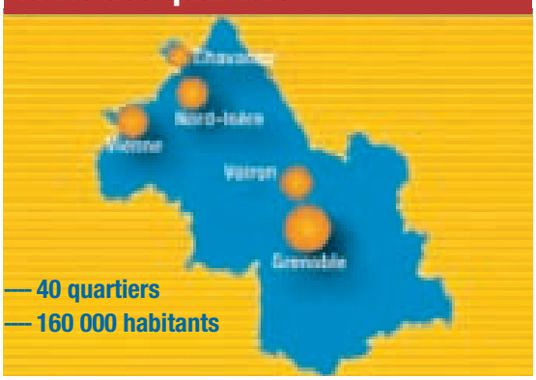

— 40 quartiers
— 160 000 habitants

>> Questions à

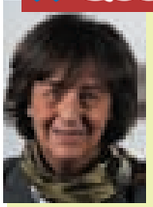

Christine Crifo,
vice-présidente du Conseil général chargée de la politique de la ville

Pourquoi le Conseil général s'implique-t-il dans la politique de la ville ?

Le Conseil général, en 2001, a décidé de mieux prendre en compte le fait urbain avec une « politique de la ville ». Il lui consacre un budget qui a été multiplié par quatre depuis 2001. En effet, plus de la moitié des Isérois habitent la ville, 160 000 résident dans ces quartiers qui cumulent les difficultés sociales : discriminations, chômage, difficultés scolaires, habitat, délinquance etc. Notre intervention s'inscrit dans des opérations de rénovation urbaine (ANRU) et dans les Contrats urbains de cohérence sociale qui succèdent aux contrats de ville. De par ses compétences obligatoires en matière d'action sociale, de prévention, d'insertion, le Conseil général est très présent dans les quartiers en difficulté.

Comment les territoires ont-ils été déterminés ?

L'Etat les a d'abord définis en fonction, notamment, du faible taux de revenu de la population, du taux de chômage, du nombre de personnes sans qualification. Après une première proposition, très restrictive, l'ensemble des collectivités territoriales, dont le Conseil général, est intervenu et a obtenu un élargissement de ces territoires.

Le petit train descend de la montagne…

En voiture pour de nouv

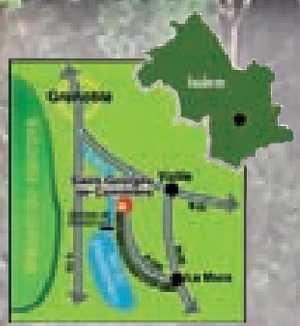

>> En 30 km, 1 h 40 mn et 620 mètres de dénivelée, le petit train joint la plaine du Drac au plateau matheysin.

Propriété du Conseil général depuis 1989, exploité par délégation de service public par la société CFTA depuis dix ans, le Chemin de fer de La Mure a repris du service le 1er avril dernier et ce, jusqu'au 31 octobre prochain, reliant la gare de Saint-Georges-de-Commiers à son terminus murois.

Autrefois, cette ligne, créée en 1888, était liée à l'exploitation des mines du plateau matheysin et servait à transporter le charbon. Les houillères étant définitivement fermées depuis 1997, le Conseil général a souhaité transformer cet équipement en un outil de développement économique et touristique. En sept ans, 14 millions d'euros ont été investis pour sa mise en sécurité et la réhabilitation de ses nombreux ouvrages d'art.

Aujourd'hui, cette ligne de montagne est l'une des plus spectaculaires des Alpes. Elle accueille chaque année 80 000 visiteurs qui se délectent du panorama, comme des nombreuses animations proposées tout au long du trajet.

Pour fêter ses dix ans d'exploitation, l'équipe de la CFTA a innové. Des voitures ont été spécialement aménagées pour les enfants et les cyclotouristes. Amateurs de balades familiales à bicyclette, embarquez à bord des wagons vélo et prolongez votre voyage en train par une agréable randonnée en pleine nature à deux roues.

A partir du mois de juin, vous pourrez découvrir encore la voiture cinéma, pour apprécier, aux premières loges, toutes les merveilles de la région : le Mont Aiguille, la Pierre Percée... Vous pourrez circuler d'une voiture à l'autre, profiter des services à bord et des grands classiques comme la visite à l'Ecomusée de l'abeille, le tunnel mystérieux — un spectacle son et lumière — et le musée de la Mine image à La Motte-d'Aveillans. Plusieurs rendez-vous festifs sont également prévus tout au long de la saison comme l'attaque du train, version hold-up des années 1930, le Gospel train et enfin le train champêtre, transformé en guinguette itinérante.

Richard Juillet

>> Contact et réservations : 0 892 39 14 26.

velles aventures !

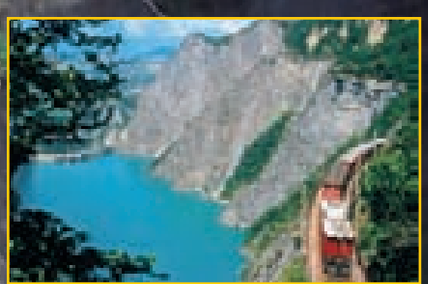

Photos : © F.Pattou - D.R. -Illustration : B. Fouquet

>> Le petit train de La Mure est une des lignes les plus spectaculaires des Alpes. Nouveauté cette année : vous pourrez embarquer vos vélos.

Produire de l'électricité

Savez-vous que l'Alsace, malgré son climat continental, est la région française qui détient la palme du nombre d'installations solaires sanitaires par habitant ?

Preuve que le soleil brille pour tout le monde et qu'en investissant dans cette énergie inépuisable et gratuite qu'est le solaire, vous participez non seulement à la protection de l'environnement mais réalisez aussi d'importantes économies. Le Conseil général de l'Isère propose des aides aux particuliers pour l'installation de centrales photovoltaïques et la production d'électricité. Mode d'emploi.

>> Zoom

L'énergie photovoltaïque : comment ça marche ?

Pour capter l'énergie solaire et obtenir du courant électrique, on utilise des panneaux photovoltaïques dont les cellules sont composées de silicium. Celles-ci convertissent la lumière du soleil en courant continu. Pour être utilisé, le courant produit doit être modifié grâce à un onduleur identique à celui du réseau EDF qui transforme le courant continu en courant alternatif. Ce courant peut être vendu en totalité à EDF entre 0,30 et 0,55 euro le kW/h et racheté au prix de 0,10 euro environ le kW/h. Autre solution : il peut servir à faire fonctionner les appareils électriques de l'habitation, hormis le chauffage et l'eau chaude, le surplus étant revendu à EDF.

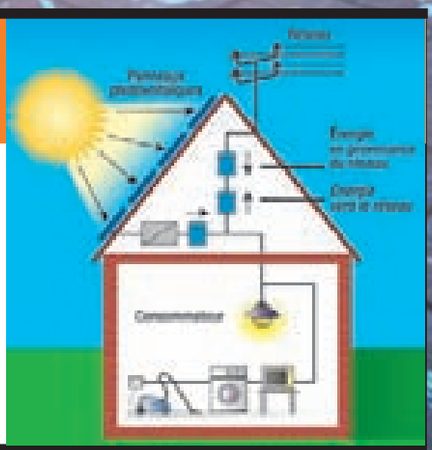

Illustration : B. Fouquet - Photo : © F. Pattou

solaire à la maison

L'énergie solaire n'est plus une utopie d'écologistes ! A l'heure où les sources énergétiques traditionnelles, gaz, pétrole, charbon, s'épuisent et grèvent de plus en plus le pouvoir d'achat des ménages tout en étant, pour partie, responsables de l'augmentation des gaz à effet de serre, l'énergie solaire s'impose comme une solution d'avenir. Econome, fiable, non polluante, inépuisable, elle n'est pas la seule à présenter ces caractéristiques exemplaires. Le bois, l'éolien, la force hydraulique ou encore la géothermie font également partie de ces filières énergétiques qui compteront de plus en plus à l'avenir. Mais encore faut-il les développer, réduire les coûts d'installation et inciter les usagers à changer leurs habitudes en se tournant vers ces énergies disponibles partout sur notre territoire.
Grâce aux fortes incitations financières du Conseil général de l'Isère, de la Région Rhône-Alpes et de l'Etat, les centrales solaires photovoltaïques productrices d'électricité — à ne pas confondre avec les capteurs solaires thermiques destinés à la production d'eau chaude et de chauffage — sont désormais plus accessibles aux particuliers, avec des aides pouvant couvrir jusqu'à 60 % du coût de l'installation. De plus, certains chercheurs estiment que, dans 20 ans, l'électricité obtenue à partir de ces centrales sera la plus compétitive du marché. Deux bonnes raisons pour envisager dès à présent de devenir un particulier producteur d'électricité, sachant que le surplus ou la totalité de votre production peuvent aussi être vendus aux opérateurs publics ou privés comme EDF et les régies locales.
Peut-on installer une centrale photovoltaïque partout ? Combien ça coûte ? En combien de temps l'investissement est-il amorti ? Quelles sont les démarches à suivre pour obtenir des aides ? Y-a-t-il des contraintes ? Des familles iséroises, ayant déjà équipé leur maison d'une centrale photovoltaïque raccordée au réseau électrique, vous ouvrent leurs portes.

Témoignage de trois familles iséroises

« Nous avons été des pionniers »

Suzanne et Daniel Chauvin À HEYRIEUX NORD-ISÈRE

Photo : © M. Giraud

Suzanne et Daniel Chauvin ont fait construire, en 1974, une maison de 105 m² habitables sur les coteaux d'Heyrieux, près de Vienne. Pour leurs besoins en chauffage et en eau chaude, ils ont utilisé durant les trois premières années une chaudière au fioul. Mais avec l'augmentation du prix des produits pétroliers, ils ont rapidement souhaité diversifier leurs sources d'approvisionnement. Bricoleur, Daniel installe tout d'abord 10 m² de capteurs solaires faits "maison" pour soulager sa facture de fioul. En 1997, il les remplace par 6 m² de tubes solaires sous vide qui lui assurent un meilleur rendement. Mais son installation n'étant pas agréée en France, il ne peut bénéficier des aides proposées par l'Etat et les collectivités locales.

Produire son électricité

En 1998, il décide de franchir un nouveau pas en se lançant cette fois dans la production d'électricité. Il contacte l'association Hespul, spécialisée dans la promotion et le développement des énergies renouvelables, et rencontre des pionniers du photovoltaïque chez Terre vivante, à Mens. Séduit, il achète le matériel et suit une formation de deux jours pour connaître la législation et apprendre à monter lui-même sa centrale. Le 17 septembre 1999, la mise en route est effectuée.

Le coût ?

L'onduleur et les 8,6 m² de capteurs orientés plein sud à 30° d'inclinaison — dont la puissance est de 1 000 watts/crête — lui coûtent 7 600 euros, pris en charge à 70 % par l'Union européenne, la Région Rhône-Alpes et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'Ademe.

Les inconvénients

Daniel Chauvin va vite déchanter. Pas sur le procédé, très fiable. Mais il a sous-estimé à la fois ses besoins, *« J'aurais dû installer une centrale deux fois plus puissante »*, regrette-t-il, et surtout les incompréhensibles lourdeurs administratives d'EDF pour le raccordement au réseau et l'achat du surplus de l'électricité qu'il produit. Entre février 2001 et novembre 2004, il a ainsi fait cadeau de plusieurs milliers de kilowatt/heures à EDF sans recours possible et n'a touché son premier chèque que le 4 juin 2005 pour un montant de 313,34 euros. *« Aujourd'hui, j'hésite à modifier mon installation à cause des démarches à mettre en route vis-à-vis d'EDF »* , explique-t-il.

L'amortissement

Du coup, il estime à 15 ans le nombre d'années nécessaires pour amortir son investissement. Mais il ne le regrette pas : *« C'est un choix à long terme, avec le souci financier de limiter ma dépendance vis-à-vis d'EDF et de m'affranchir dès aujourd'hui des énergies fossiles qui polluent la planète »*, explique-t-il.

Son conseil

« Comme toutes les cellules des panneaux photovoltaïques sont en série, si une seule d'entre elle est occultée par l'ombre d'un arbre, par exemple, la production peut chuter de 90 %. Il faut donc élaguer régulièrement les branches qui s'approchent de votre maison. »

S'équiper avec une centrale solaire pho

« Des factures de 15 euros seulement par mois »

Photo : © D. R.

Frédérique et Gary Admans habitent depuis deux ans avec leurs trois enfants dans une maison bioclimatique de 160 m² qu'ils ont fait construire par un architecte spécialisé. Ils se sont inspirés de la Maison des négawatts présentée à Mens chez Terre vivante. Le concept est basé sur les économies d'énergie : orientation plein sud, baies vitrées, eau chaude et chauffage produits par les panneaux solaires thermiques, lampes fluo-compactes, appareils ménagers économes en électricité...

Produire son électricité

Parallèlement, ils ont fait installer, par un professionnel, 10 m² de tuiles photovoltaïques parfaitement intégrées dans la toiture de leur maison. Leur installation, en route depuis avril 2005, développe une puissance de 1 000 watts/crête et leur permet de produire leur électricité tout en vendant le surplus non consommé à EDF.

Le coût ?

Au total, leur centrale photovoltaïque a coûté 10 000 euros environ. Mais grâce aux aides incitatives de l'État et des collectivités locales, ils n'ont finalement payé que 2 500 euros, soit 75 % d'économie.

Les avantages

Le choix du photovoltaïque leur permet d'assurer 40 % de leurs besoins en électricité sur l'année — 98 % au mois de juin et 26 % en hiver. *« Je reçois des factures d'électricité de l'ordre de 15 euros par mois »*, avance Frédérique, satisfaite à la fois des économies qu'elle réalise et de sa démarche environnementale.

L'amortissement

La famille Admans a choisi de vendre le surplus d'électricité produite à EDF. En 2006, entre leurs besoins et l'électricité produite, ils ont calculé un différentiel positif de 346 euros, ce qui permet d'estimer l'amortissement de leur installation photovoltaïque à 8 ans environ.

Les inconvénients

« La lourdeur administrative d'EDF est difficile à gérer pour un couple qui travaille. Il y a toujours un papier qui manque. Par ailleurs, même si des aides existent, il faut avancer l'argent. Je ne suis pas sûre que tous les foyers français puissent financièrement se permettre un tel investissement de départ. »

>> Zoom

Où trouver un installateur agréé ?

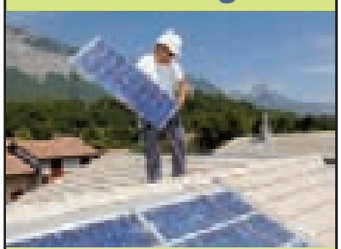
Photo : © F. Pattou

L'Ageden tient à jour une liste d'entreprises susceptibles de vous vendre et installer l'ensemble du matériel :

>> Contacts :
Ageden-Energies renouvelables en Isère, 04 76 23 53 50. www.ageden.org.

Conseil général, service des énergies et du développement durable, BP 1096, 39022 Grenoble cedex 1, 04 76 00 37 08.

>> Pratique

Combien ça coûte ?

Si l'énergie solaire est disponible partout en France, le coût d'une installation photovoltaïque varie selon vos besoins en énergie électrique et le rayonnement solaire de la région où vous habitez. En Isère, celui-ci est uniforme et est compris entre 1 350 et 1 490 kilowatts/m²/an. A titre de comparaison, la Côte d'Azur et la Corse affichent un gisement solaire de plus de 1 760 kilowatts/m²/an. Pour obtenir la même production électrique à Saint-Marcellin qu'à Nice, il faudra donc prévoir davantage de panneaux photovoltaïques, tout simplement. Heureusement, leur prix ne cesse de baisser ! Dernièrement, en Isère, il fallait compter, pour une installation photovoltaïque de 2 000 watts, soit 20 m² de modules, environ 17 000 euros, pose et matériel compris. Si l'investissement de départ est important, des aides pouvant aller jusqu'à 60 % du coût de l'installation existent. Quant aux économies réalisées, elles permettent de récupérer l'investissement initial au bout de huit à douze ans.

Photo : © D. R.

tovoltaïque

« Je vends le surplus d'électricité produite »

Solange et Michel Regnault ont fait construire, il y a 20 ans, une maison de 150 m², dont le chauffage et l'eau chaude sont produits par une chaudière au fioul. En octobre 2001, pour réduire leur dépendance au fioul, ils font poser 5 m² de capteurs solaires sur le toit de leur maison. L'installation, tout compris, est facturée 7 000 euros mais ils bénéficient d'aides avantageuses de l'Ademe, de la Région Rhône-Alpes et d'un crédit d'impôt. Au total, ils ne débourseront que 4 200 euros et auront la satisfaction d'arrêter leur chaudière de juin à septembre. Ils estiment à 200 litres leurs économies en fioul chaque année.

Produire son électricité

Fin 2000, Michel se renseigne sur les centrales photovoltaïques. Malheureusement, les aides européennes ne sont plus disponibles et le seul installateur qu'on lui conseille est basé dans le Nord-Isère. Tenace, il entreprend quand même les démarches et trouve finalement auprès de l'Ageden, à Grenoble, des interlocuteurs efficaces. Une simulation est effectuée et finalement, 18 m² de capteurs sur châssis fournissant une puissance de 2 200 watts/crête sont installés sur son toit, plein sud, à une inclinaison de 26°.

Le coût ?

Ce fut l'heureuse surprise. Sur les 17 598 euros facturés, la famille Regnault ne réglera en fin de compte que 2 800 euros, soit 16 % de la dépense totale ; l'Ademe, la Région Rhône-Alpes et un crédit d'impôt finançant la différence.

Les avantages

La famille Regnault produit depuis juillet 2004 sa propre électricité et vend le surplus à EDF. En 2005, Michel estime avoir fait un gain de 270 euros sur sa consommation, entre ce qu'il a acheté à EDF et ce qu'il a vendu ; le kilowatt/heure lui étant facturé 0, 0915 euro et lui le facturant à EDF 0,14 euro. *« En plus, établir chaque année une facture à EDF est une rare satisfaction »*.

L'amortissement

Il l'estime à 10 ans environ.

Les inconvénients

Contrairement à la famille Chauvin, Solange et Michel Regnault n'ont pas eu à essuyer les plâtres du dispositif. Pour autant, *« si les gens ne sont pas motivés, ils ont toutes les raisons d'abandonner en route. J'ai mis cinq ans entre la constitution de mon dossier et la mise en route de ma centrale »*, confie-t-il. Aujourd'hui, ce délai est beaucoup plus court. Depuis novembre 2006, les dossiers sont éligibles en moins d'un an.

Son conseil

« Lisez bien les termes du contrat de rachat que vous propose EDF. Je viens de découvrir qu'il m'engage pour 20 ans. Mais au-delà des contraintes techniques et financières, adopter l'énergie solaire, c'est d'abord un engagement écocitoyen. » ■

Richard Juillet

Solange et Michel Regnault À BERNIN GRÉSIVAUDAN

Photo : © F. Pattou

>> Mode d'emploi

Comment obtenir des aides ?

Les demandes de subventions doivent être réalisées avant d'engager les travaux. Le dossier est constitué en deux exemplaires : l'un pour le Conseil général de l'Isère, l'autre pour la Région Rhône-Alpes.

Les aides sont versées sous la forme de subvention forfaitaire, sur présentation des justificatifs de réalisation. Le Conseil général attribue une subvention plafonnée à 1 000 euros et la Région Rhône-Alpes, une bonification à la production plafonnée à 2 400 euros par installation. L'Etat vous permet également de bénéficier d'un crédit d'impôt avec un taux de 50 % du montant hors main-d'œuvre et des subventions s'appliquant au matériel déduites. Les foyers non-imposables ont droit à une somme équivalente au montant de la réduction.

Parallèlement à la constitution du dossier de subventions, le demandeur doit également établir un contrat de raccordement au réseau et un contrat d'achat de l'électricité pour pouvoir vendre tout ou partie de l'électricité photovoltaïque à EDF ou à une régie locale.

Photo : © D. R.

>> Question à

Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé du développement durable et de l'environnement

"Anticiper la fin programmée des énergies fossiles"

Pourquoi le Conseil général encourage-t-il la filière photovoltaïque ?

Le solaire est une énergie inépuisable, propre et créatrice d'emplois. Pour soutenir cette filière, et plus encore tous les modes de production d'électricité et de chauffage non issus des matériaux fossiles, le Conseil général a lancé en 2006 un plan "énergie" et mobilisé 10 millions d'euros sur dix ans pour faire émerger toutes sortes d'initiatives : hydraulique, solaire, géothermie, biocarburants... Ce plan s'appuie sur trois axes forts : économiser l'énergie, car l'énergie la moins polluante est celle que l'on n'utilise pas, développer les nouvelles filières énergétiques avec la promotion, par exemple, des centrales photovoltaïques, et sensibiliser les citoyens sur leurs comportements énergivores. Car, il faut dès à présent non seulement lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre mais également se préparer à la fin programmée des réserves d'énergies fossiles. Le montant financier de ce plan "énergie" pour l'Isère est de 1,7 million d'euros cette année.

A la rencontre de la faune et de la flore is

L'Isère, grandeur na

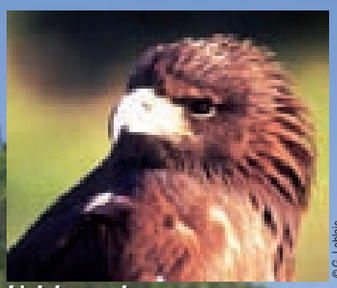
© G. Leblais
L'aigle royal.

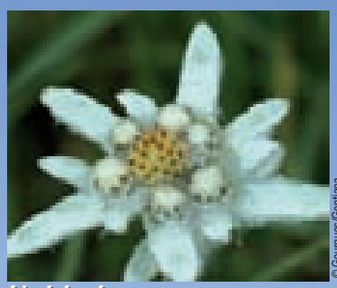
© Gourguet/Gentiana
L'edelweiss.

© N. Sloth/Biopix
Le triton ponctué.

© M. Coral / Parc national des Ecrins
Le bouquetin.

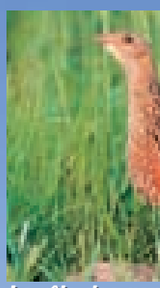
Le râle des gen

Vivre au quotidien dans un fabuleux milieu naturel, voilà la chance des Isérois. Mais aussi belle qu'elle soit, la nature est fragile. L'urbanisation, la réduction des territoires sauvages, le développement des loisirs de plein air mettent certaines espèces en danger. Sensible à la richesse de ce patrimoine, le Conseil général de l'Isère s'investit dans de nombreuses actions pour mieux le connaître et le protéger, tout en invitant le public à le découvrir. Parce que la biodiversité, essentielle aujourd'hui, est vitale pour les générations futures.

éroises

ature

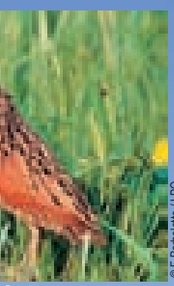

© E. Barbelette / LPO

êts.

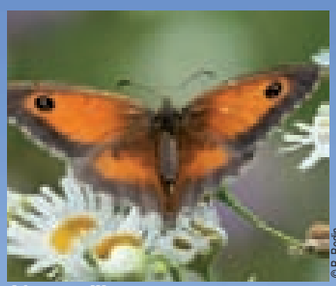

© B. Bodin

L'amaryllis.

L'Isère, pionnière dans la protection de l'environnement

Nous vivons au quotidien dans un fabuleux espace naturel, sans en mesurer la richesse : 2 500 espèces de plantes, 3 000 espèces de papillons de nuit, 300 espèces animales – la moitié des espèces connues en France. De la vallée du Rhône aux cimes de l'Oisans, la diversité des reliefs et des milieux permet à toutes ces espèces, aux exigences écologiques différentes, de vivre près de nous. Près de 900 habitats différents et 600 zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (Znieff) ont été recensés dans notre département, dont la moitié pourrait être classée "site Natura 2000". Pionnier dans la protection de la nature, avec son parc national (Ecrins), ses deux parcs naturels régionaux (Chartreuse, Vercors), ses sept réserves naturelles et ses onze espaces naturels sensibles départementaux ouverts au public, le Conseil général protège cette biodiversité exceptionnelle.

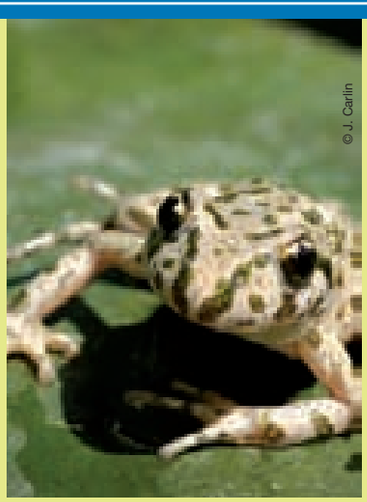

© J. Carlin

© B. Bodin

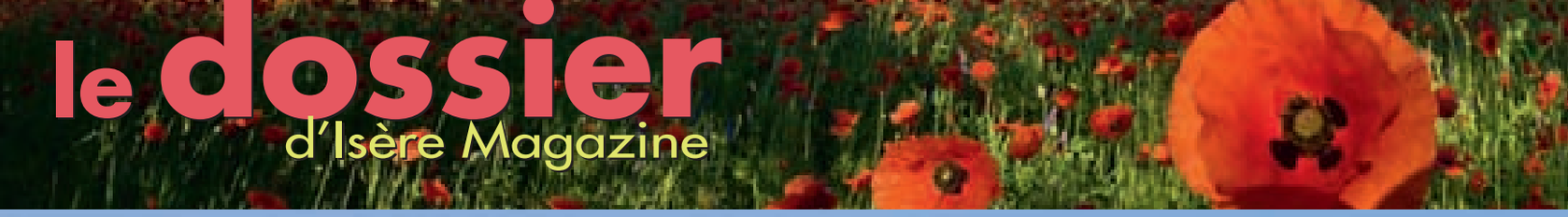

Un monde fabuleux à nos pieds

© D. Fiat/Parc national Ecrins

Mesurons-nous notre chance ? De la plaine à la haute montagne, des marais à la forêt, l'Isère compte 2 500 espèces de plantes et la moitié des espèces animales présentes en France. Un monde à redécouvrir et à protéger.

Un dimanche au Col du Coq, en Chartreuse. La Dent de Crolles se dresse, majestueuse ; de l'autre côté de la vallée, la chaîne de Belledonne étale sa ribambelle de sommets. A quelques kilomètres à peine de la "civilisation", la nature nous invite dans son écrin. Marmottes, chamois, pics noirs et chouettes de Tengmalm ne sont que quelques-uns des fidèles habitants de cet espace naturel sensible (ENS) du Conseil général, aux portes de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux de Chartreuse. Plus de 300 espèces de fleurs ont été recensées sur ce site de 160 hectares, territoire d'un autre discret personnage, le tétras-lyre. En déclin, le petit coq de Bruyère bénéficie ici d'une protection rapprochée, pour qu'il puisse nicher sans être dérangé…

L'Isère, pionnière de la protection

A l'image de ce site, l'Isère regorge de fabuleux "coins de nature", accueillant au total 2 500 espèces de plantes et plus de 300 espèces de vertébrés – plus de la moitié des espèces animales présentes en France. « *Le plus remarquable, ce n'est pas tant le nombre d'espèces protégées ou exceptionnelles que leur diversité. L'Isère connaît sa richesse et œuvre pour la préserver* », témoigne Sophie D'Herbomez-Provost, présidente de la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature (Frapna) en Isère. André Vallini, président du Conseil général, a toujours affiché son souhait de « *faire de l'Isère le département le plus écologique de France* ». Pionnière dans la protection de la nature, avec la création en 1970 du Parc naturel régional du Vercors, l'un des plus anciens de France, puis celle, en 1973, du Parc national des Ecrins – le plus haut d'Europe et le plus vaste de l'Hexagone –, et enfin la naissance en 1995 du Parc naturel régional de Chartreuse, « *l'Isère est toujours aux avant-postes de la préservation de l'environnement* », souligne André Vallini. Le Conseil général s'est impliqué dans l'acquisition et la gestion de 13 espaces naturels sensibles – dont 11 ouverts au public –, pour protéger les milieux et les espèces qui y vivent ; il soutient aussi le développement d'espaces naturels sensibles locaux (80 en cours).

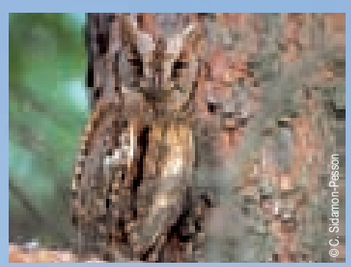

© C. Sidamon-Pesson

© B. Bodin

Quand les milieux disparaissent, les espèces aussi

Pour préserver les sites les plus fragiles et les plus rares, le Conseil général vient de faire réaliser par le Conservatoire botanique national alpin un inventaire des milieux isérois : une opération unique en France, qui a montré l'existence de plus de 900 habitats différents dans notre département ! Des forêts aux marais, des éboulis aux tourbières, l'Isère accueille tous les milieux possibles… seule exception : la mer !
Une chance, mais aussi une responsabilité, que le Conseil général partage avec les communes et un ensemble d'associations impliquées dans la protection de ce patrimoine. Car les menaces sont nombreuses. Chaque jour, des espèces sauvages ou familières disparaissent sans que nous y prêtions attention. Principale responsable, l'urbanisation, qui grignote les territoires naturels. Dans le Grésivaudan et le Voironnais, des zones humides ont été comblées pour réaliser des bâtiments et infrastructures routières ; les territoires, fragmentés, ne laissent que de maigres "corridors" pour la faune (lire p. 19). La nature s'éloigne des lieux de vie et de nos centres d'intérêt. Qui se souvient qu'il y a dix ans, dans la cuvette grenobloise, les vignes, terrains agricoles et pâturages aujourd'hui disparus abritaient des orchidées, la pie grièche, la caille et le courlis cendré ?
Des associations comme la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) et la Fédération départementale des chasseurs luttent au quotidien pour protéger ces espèces victimes des activités humaines. Par exemple en posant des nichoirs ou en essayant de maintenir des vergers anciens, des arbres creux et de vieux bâtis, habitats de plus en plus rares de la chouette chevêche.
« *A travers sa conservation, nous*

© J. Carlin

>> Zoom

Leurs nuits sont plus belles que vos jours

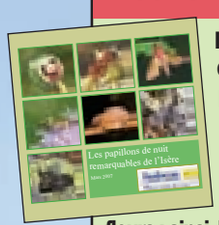

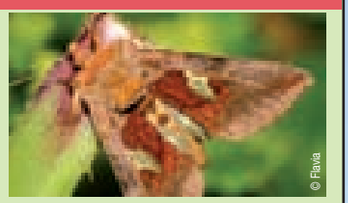

© Flavia

■ Sans eux, la moitié de la vie végétale disparaîtrait. Les papillons sont en effet indispensables à la pollinisation de nombreuses espèces de plantes à fleurs : ainsi, l'orchis moustique, dont le papillon prélève le pollen et le transporte jusqu'au stigmate d'une autre fleur. Capables de parcourir des milliers de kilomètres, comme le sphynx tête de mort, les papillons de nuit ont une vie fascinante. Avec plus de 3 000 espèces de papillons de nuit recensées, l'Isère est un des départements les plus riches de France. En partenariat avec l'association dauphinoise d'entomologie (Flavia), le Conseil général de l'Isère vient d'éditer une plaquette présentant 18 espèces remarquables de notre département. Avec des conseils pour les observer et créer un espace papillon dans son jardin.
>> Contact : service environnement, 04 74 92 37 43.

protégeons aussi des paysages » explique Jean-Marc Taupiac, directeur de la Ligue pour la protection des oiseaux de l'Isère. « *Les chasseurs s'impliquent aussi afin de préserver les espèces emblématiques comme le tétras-lyre, la bécasse, en menant des études et des actions de sensibilisation* », souligne Roger Baboud-Besse,

© C. Sidamon-Pesson

président de la Fédération départementale des chasseurs.
Utiliser des pesticides, marcher hors des sentiers, déranger les animaux pendant la période de reproduction contribue à mettre en danger la nature, et à faire disparaître des espèces qui jouent un rôle vital, comme les insectes qui assurent la pollinisation des arbres fruitiers ou les graminées épuratrices de l'eau. « *La préservation de la biodiversité est l'un des grands enjeux (...), car de l'efficacité de nos actions va dépendre la vie de nos enfants et des générations futures* », écrit Yvon Le Maho, président du Conseil scientifique du patrimoine naturel et de la biodiversité.
Que faire au quotidien ? Etre vigilant aux atteintes à l'environnement, construire chez soi un refuge LPO (voir p. 24). Et surtout profiter de l'été pour redécouvrir, les yeux et oreilles grand ouverts, cette biodiversité qui nous entoure et nous permet de vivre.

Véronique Buthod

6 actions du Conseil général de l'Isère pour protéger la biodiversité

© P. Rosset/Flavia

Connaître les milieux naturels et les espèces qui y vivent permet de mieux les préserver. Conscient de cet enjeu majeur, le Conseil général soutient des opérations de recensement du patrimoine naturel de l'Isère :

1 le guide des milieux naturels de l'Isère, réalisé par le Conservatoire botanique national alpin. Un document technique unique en France, recensant, commune par commune, les 900 habitats de l'Isère. http://cbn-alpin.org/

© Gourgues/Gentiana

2 la liste rouge de la faune sauvage, ainsi qu'une base de données communales, disponibles sur Internet et mises à jour par la LPO (www.fauneisere.info)

3 un atlas de la flore protégée en Isère réalisé avec la participation scientifique et technique du Conservatoire botanique alpin et une base de données communales, Infloris, avec l'association Gentiana.
Un atlas des poissons de rivières va également voir le jour avec la Fédération de pêche de l'Isère.

Parallèlement, le Conseil général s'engage pour protéger les sites et les espèces en danger :

4 le Schéma départemental des espaces naturels sensibles (ENS) pour 2006-2008 a pour objectif de préserver particulièrement les zones humides (marais), et surtout les 100 dernières tourbières de l'Isère, qui abritent de nombreuses espèces protégées.

5 une étude du Redi (Réseau écologique départemental de l'Isère) a permis d'identifier 600 points dangereux pour le déplacement de la faune dans le département (écrasement par les voitures, barrages, etc.). Parmi les actions prioritaires du Conseil général figure un projet européen sur les corridors du Grésivaudan : seuls six passages relient actuellement les massifs de Belledonne et Chartreuse.

© C. Aussaguel/LPO

6 le Conseil général a aussi choisi de protéger la flore en bordure de ses routes : par des opérations de fauche tardive sur certains secteurs de talus, protégeant ainsi des espèces d'orchidées, et par une politique active d'abandon de l'usage des pesticides. Les communes iséroises ont aussi été sensibilisées à ces actions.

>> Questions à

"Mieux connaître la nature pour la sauvegarder"

Serge Revel, vice-président du Conseil général chargé de l'environnement

A quoi tient la fabuleuse richesse du patrimoine naturel isérois ?

Nous avons la chance de vivre dans un contexte géographique absolument extraordinaire : des plaines à la haute montagne, de Roussillon au Vercors en passant par l'Isle-Crémieu, du Parc naturel régional de Chartreuse au Parc national des Ecrins, nous accueillons à la fois une diversité de flore et de faune et un grand nombre de zones humides, offrant un intérêt paysager privilégié. Mais l'Isère, c'est aussi une centaine d'espaces naturels sensibles, locaux et départementaux, qui participent à ce trésor naturel, faunistique, floristique et paysager.

Comment le Conseil général le protège-t-il tout en invitant à le découvrir ?

Le Conseil général protège plusieurs milliers d'hectares de nature en Isère, avec un intérêt particulier pour les zones humides du Nord-Isère, les plus menacées. Faire découvrir ces sites permet aussi de les préserver. La population est de plus en plus proche de la nature, mais, paradoxalement, la connaît de moins en moins et l'agresse parfois — l'utilisation de pesticides en est un exemple. Mieux faire connaître l'environnement pour que les gens puissent se l'approprier et le protéger : c'est l'objectif du Conseil général, qui joue là un rôle pédagogique indispensable. Cela s'illustre par la présence cet été de 18 guides-nature sur les onze espaces naturels sensibles départementaux, par le financement de sorties pédagogiques pour les écoles primaires et les aides apportées aux collèges par l'intermédiaire des contrats éducatifs, pour développer l'action environnementale. Il reste tant à découvrir et à préserver, même tout près de chez soi...

© B. Bodin

Des espèces et des milieux à pro

Marquée par de multiples influences – climat méditerranéen, sommets montagneux, l'Isère co naturels différents. De leur préservation dépend l'avenir des espèces qui y vivent. Attention, certain

10 espèces menacées en Isère

Menacées de disparition ou carrément en voie d'extinction en Isère, dix espèces à protéger avant qu'il ne soit trop tard.

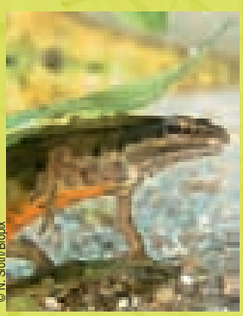
© N. Sloth/Biopix

Triton ponctué

Amphibien présent actuellement sur deux sites des Terres-Froides, dont la réserve du Grand-Lemps. Une rareté et un milieu menacé qui expliquent sa fragilité.

© B. Bodin

Lézard des souches

Capable de vivre à des altitudes élevées, absent dans le Sud, ce lézard n'est connu en Isère que sur un seul site, sur les contreforts du massif de la Chartreuse.

© JF. Noblet

Campagnol amphibie

Après une dramatique régression ces dernières années, il est au bord de l'extinction dans le département. On recherche des traces de sa présence…

© G. Lebbis

Tortue cistude

La plus importante population de Rhône-Alpes, liée aux étangs de l'Isle-Crémieu, est menacée sur ses sites de reproduction, notamment par des projets autoroutiers.

© J.-F. Noblet

Rhinolophe euryale

Encore présente dans les années 1980, cette chauve-souris, qui habite essentiellement dans des grottes, est observée irrégulièrement dans le Nord-Isère.

© EmileBarbelette / LPO

Râle des genêts

Seule espèce en Isère sur la liste rouge mondiale, symbole des milieux de prairies de fauche de montagne. Quelques individus présents sur le plateau matheysin.

10 espèces remarquables de l'Isère

Plus ou moins rares, parfois difficiles à observer, ces espèces remarquables ont leurs repaires en Isère. A respecter !

© B. Bodin

Tétras-lyre

Présence : Les Grandes Rousses, Chartreuse, Vercors, Trièves-Matheysine, Belledonne, Oisans.
Protection : femelle non chassée, à surveiller (liste rouge iséroise).

© ClaudeGuihard/LPO

Bécasse

Présence : dans toutes les forêts de montagne, plus dispersée en plaine.
Protection : non protégée, à surveiller (liste rouge iséroise).

©M. Corail / Parc national des Ecrins

Bouquetin

Présence : Belledonne, Vercors, Les Grandes Rousses, Oisans.
Protection : nationale.

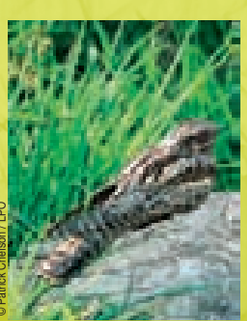
© Patrick Chatson / LPO

Engoulevent

Présence : Nord-Isère, sud de Grenoble, Trièves, Matheysine-Oisans, Chambarans. Protection : nationale, vulnérable (liste rouge iséroise).

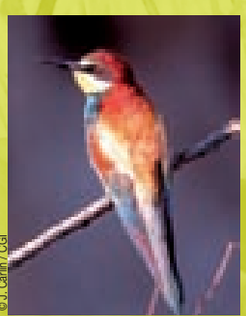
© J. Carlin / CGI

Guêpier d'Europe

Présence : Nord-Isère, dispersé sur le reste du département. Protection : nationale, vulnérable (liste rouge iséroise).

© B. Bodin

Crapaud accoucheur

Présence : dispersé en Isère. Protection : nationale, quasi menacé (liste rouge iséroise).

téger

ompte plus de 900 habitats
es sont en grand danger !

© Gourgues/Gentiana

Laîche à fruits

Plante des tourbières, protégée au niveau régional, présente dans le Bas-Dauphiné, les Terres Froides, sur le plateau matheysin. Disparition liée à celle des zones humides.

© Gourgues/Gentiana

Spiranthe d'été

Plante des tourbières et marais, protégée au niveau national, en forte régression. Présente en Chartreuse et dans les Monts du Chat (ENS marais de Chirens).

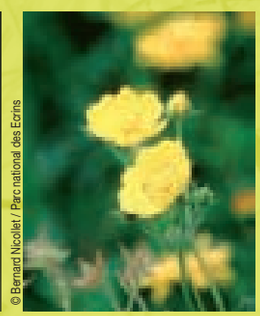
© Bernard Nicollet / Parc national des Ecrins

Potentille du Dauphiné

Espèce endémique, présente uniquement dans le Dauphiné et en Savoie, rare et protégée au niveau national. Présente en Oisans, vers l'Obiou et en Chartreuse.

© Gourgues/Gentiana

Trèfle des rochers

Plante des moraines des glaciers et des graviers des torrents, présente uniquement en Oisans, au bord du Vénéon, elle est protégée au niveau national.

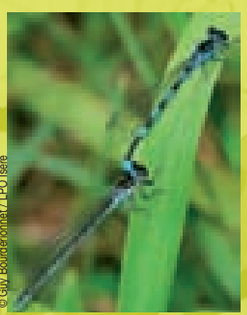
© Guy Bourdérionnet / LPO Isère

Agrion de mercure

Présence en Isère : Monts du Chat, Isle Crémieu, Bas-Dauphiné, Chambarans, Grésivaudan.
Protection : nationale.

© Gourgues/Gentiana

Edelweiss

Présence en Isère : Chartreuse, Vercors, Oisans, Les Grandes Rousses.
Protection : cueillette réglementée en Isère.

© Gourgues/Gentiana

Primevère oreille d'ours

Présence en Isère : Monts du Chat, Chartreuse.
Protection : nationale.

© Guy Bourdérionnet / Gentiana

Rossolis à feuilles rondes

Présence en Isère : Bas-Dauphiné, Chartreuse, Oisans, Grandes Rousses, Belledonne, Vercors.
Protection : nationale.

>> Zoom

5 habitats à la loupe

A chaque espèce son habitat privilégié... Cinq exemples pour mieux comprendre.

Combes à neige

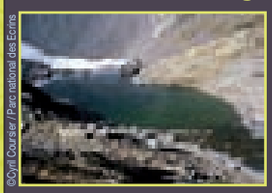
©Cyril Coursier / Parc national des Ecrins

Dans ces cuvettes, la neige fond tardivement... pourtant, des espèces s'adaptent au froid : des papillons, des fleurs (la soldanelle, qui se développe sous la neige), ou comme sur le plateau d'Emparis, des saules bonsaïs de 10 cm de haut.

Pelouses sèches

Coteaux de l'Isle-Crémieu et des Chambarans, pentes des massifs de la Chartreuse et du Vercors, terrasses alluviales du Rhône ou de l'Isère, profondes vallées du Drac et de la Romanche accueillent ces "pelouses" chauffées par le soleil, où les sols, ne retenant pas l'eau, ne permettent le développement que d'herbes rases... Pulsatilles, orchidées, papillons et lézards verts s'y épanouissent.

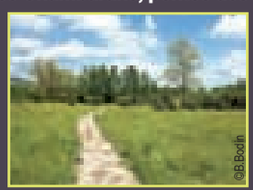
©B.Bodin

Tourbières basses alcalines

©Jungers

Milieux humides, au sol constitué de tourbe, les tourbières basses alcalines occupent des fonds de vallées de la plaine à la montagne ; l'eau s'y accumule et inonde le marais, empêchant la décomposition. Seules des petites laîches et des mousses arrivent à s'y développer, ou encore des plantes carnivores comme le rossolis à longue feuille et la grassette commune.

Prairies à molinie

B.Bodin

En bordure des tourbières alcalines, la matière organique se décompose et se minéralise légèrement. Des prairies humides diversifiées y poussent, accueillant joncs (comme la molinie bleue) ou cirse des marais.

Roselières à phragmites

Les roselières – formées principalement de roseaux en plumeaux – se développent en bordure d'étangs ou de rivières à cours lent, sur de la terre. Servant d'épurateurs d'eau, les roselières accueillent certains oiseaux nicheurs, comme le héron pourpré à l'étang de Montjoux.

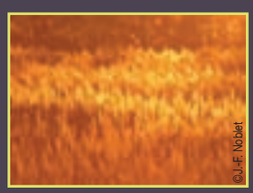
©J-F Noblet

Cet été découvrez les trésors cachés des e

Joyaux de la nature, onze espaces naturels sensibles (ENS) sont ouverts en Isère toute l'année au grand public. Découvrez-les sur les pas de spécialistes, qui vous dévoileront tous leurs trésors cachés. Du 9 juin au 26 août, 18 guides-nature vous attendent au départ de ces sites du Conseil général.

© J. Carlin

Une petite mare devient avec leurs explications un univers féerique. Tout l'été, du 9 juin au 26 août, sur les 11 espaces naturels sensibles (ENS) du Département, 18 guides-nature du Conseil général vous invitent à partir gratuitement en voyage naturaliste, le temps d'une balade de deux à quatre heures. Une chance inestimable de découvrir toute une vie qui passerait inaperçue sans les indications de ces spécialistes !

© B. Bodin

Sur l'espace naturel de l'étang de Montjoux (photo p. 23), par exemple près de Saint-Jean-de-Bournay, Céline Thévenin vous dévoilera les secrets de la roselière. Une zone inaccessible au public, pour préserver la tranquillité du héron pourpré. Cinq couples de cette espèce protégée, en régression ces dernières années, élisent chaque année domicile, entre avril et septembre, dans les joncs de la roselière. « *C'est là, sur des touradons, que les oiseaux installent leur nid* », raconte-t-elle. Impossible de les voir couver, peut-être aurez-vous la chance d'en apercevoir, en train de dénicher de la nourriture au bord de l'eau, grâce à l'œil aiguisé et aux jumelles de votre guide ? Céline vous accompagnera aussi dans l'observation des libellules dansant au bord de l'eau. 29 espèces différentes ont été recensées à Montjoux. Saurez-vous les différencier ? L'anax empereur, la plus grande d'Europe, peut atteindre 11 cm d'envergure ; plus petite, avec son corps bleu et noir et ses ailes transparentes, l'agrion de mercure est aussi plus rare… à ne pas confondre avec la libellule à quatre taches !

Leçon de biologie sur le terrain

Dans un autre espace naturel sensible du Département, le Bois de la Bâtie, au milieu d'un champ de pissenlit, Alain Doucé distribue aux enfants ins-

>> Tout l'été, des guides du Conseil général répondront à vos questions sur la nature en Isère.

>> Quiz

Connaissez-vous les ENS ?

Savez-vous répondre à ces cinq questions ? Si non, allez vite chercher la réponse sur les sites… Si oui, emmenez-y vite vos amis !

- **Peut-on trouver une tourbière à 1 000 m d'altitude ?**
- **De quoi se nourrit la droséra ?**
- **Quelle est la différence entre un chamois et un bouquetin ?**
- **Qu'est-ce qu'un apollon ?**
- **Où habite la noctule commune ?**

espaces naturels

© M. Giraud

>> Du 9 juin au 26 août, partez à la découverte des espaces naturels sensibles de l'Isère.

crits pour la visite les "boîtes magiques", grâce auxquelles ces petits curieux peuvent capturer des insectes. Moucherons, abeilles, bourdons… Alain énumère les insectes trouvés et explique leur rôle dans la pollinisation des fleurs. Plus loin, il désigne un foulque macroule qui s'avance paisiblement dans le plan d'eau. « *Vous voyez, là, le tas de branche sur l'île, au milieu ? C'est le nid, la femelle est en train de couver ses œufs…* » A la fin de la balade, le guide-nature raconte l'histoire des saules pleureurs, qui aiment vivre les pieds dans l'eau. Sur le chemin du retour, tout en guettant un possible martin-pêcheur, il indique un milan noir, ce rapace reconnaissable à sa queue triangulaire. Enfants et adultes, tous boivent ses paroles… La visite guidée, magique, pourrait durer des heures. Une seule question : à quand la découverte d'un autre ENS ?

© B. Bodin

© A. Calec

>> L'étang de Montjoux, près de Saint-Jean-de-Bournay, un des 11 espaces naturels sensibles du Conseil général.

© B. Bodin

>> Le héron pourpré : une espèce protégée.

© G. Leblais

>> 29 espèces de libellules ont été recensées sur ce site.

J. Carlin

>> Repères

11 espaces naturels à découvrir cet été

Marais de Montfort, col du Coq, bois de la Bâtie, étang de Montjoux, méandre des Oves, tourbières de l'Herretang, marais de Chirens, étang de Lemps, méandre du Saugey, Ecouges, tourbière du Peuil : ces 11 espaces naturels sensibles du département sont ouverts au public toute l'année. Une brochure, éditée par le Conseil général, vous permet de découvrir leurs particularités et comment y accéder.

Des guides-nature, formés par le Conseil général, proposent aussi des visites guidées, gratuites, du 9 juin au 26 août, tous les mercredis et samedis, voire dimanche matinée ou après-midi selon les sites. Inscription obligatoire. Chaque semaine, des animations sont prévues.

>> Plus d'informations sur www.isere-environnement.fr

Contact : service environnement du Conseil général de l'Isère, 04 76 00 33 31.

Gardiens de la nature

Connaître notre environnement, le préserver et sensibiliser le public : c'est l'objectif de ces associations qui, en Isère, suivent d'un œil attentif les évolutions de la nature.

Gentiana : sensibiliser par la proximité

© Gentiana

25 000 données sur la flore iséroise : c'est le contenu de la base Infloris, constituée par l'association Gentiana et ses 200 bénévoles. L'objectif est maintenant de mettre cette connaissance à la disposition du public isérois : un atlas de la flore protégée en Isère et une mise en ligne d'Infloris sont sur les rails. Depuis fin 2006, Gentiana organise aussi des campagnes de sensibilisation via des conférences grand public, sur les plantes que l'on trouve près de chez soi, comme la nivéole. Pour éviter que le rapport à la nature ne se perde complètement… « *Beaucoup d'espèces cueillies sont des plantes à bulbes… Jonquilles, narcisses et lis ont disparu de certains secteurs* » alerte Frédéric Gourgues, botaniste.
Gentiana Société botanique dauphinoise
>> Contact : 04 76 03 37 37
gentiana@gentiana.org, www.gentiana.org

LPO Isère : du terrain au jardin

Sauvetage des œufs de busard cendré avant la moisson, mise en place de filets pour éviter l'écrasement de crapauds, aménagement de falaise pour le guêpier d'Europe… les 800 membres de la Ligue pour la protection des oiseaux (ex-Cora), naturalistes passionnés, interviennent sur le terrain pour observer l'évolution des espèces, les protéger et sensibiliser le grand public. Outre les sorties terrain, l'association mise sur une approche de la nature de proximité, avec les refuges LPO, qui permettent à tout particulier de « *gérer son jardin en respectant et en favorisant la faune. Un petit acte concret, même s'il est modeste, pour protéger la nature* », indique son président, Jacques Prévost.

© W. Fischer/LPO

>> Contact : 04 76 51 78 03
isere@lpo.fr, http://oiseauxisere.free.fr

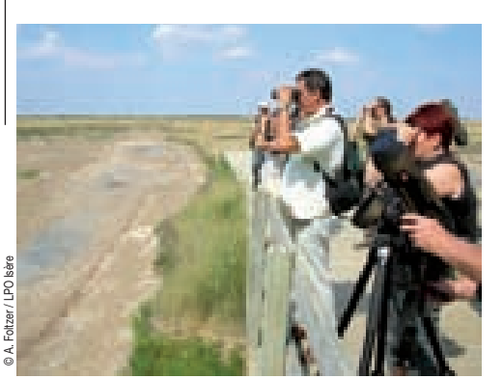

© A. Foltzer / LPO Isère

Frapna : la veille environnementale

© Frapna

Halte aux coupes dans les forêts alluviales ! C'est l'un des combats menés actuellement par la FRAPNA Isère (Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature), qui sensibilise les communes à la préservation de leurs forêts alluviales. La question du changement climatique, thème du dernier Festival international du film nature et environnement, est un autre sujet de préoccupation, ainsi que la lutte contre la création de toute nouvelle infrastructure routière, le développement du compostage individuel, les bonnes pratiques sportives pour éviter de déranger la faune et protéger la flore… Autant d'initiatives de la FRAPNA et de son réseau de 80 associations.

>> Contact : FRAPNA, 04 76 42 64 08
frapna-isere@frapna.org, www.frapna.org

Conservatoire botanique national alpin : toute la flore sauvage des Alpes

Les conservatoires botaniques sont des structures agréées par le ministère de l'Ecologie. Le Conservatoire botanique national alpin travaille sur l'ensemble du massif alpin. Il est un partenaire fort de la politique de préservation du Conseil général de l'Isère pour une meilleure connaissance de la flore et des habitats naturels.

>> Contact : 04 92 53 56 82
www.cbn-alpin.org

Aller plus loin

- **Sortons nature, édité par la Frapna Isère :** des idées de sorties et séjours, d'ateliers et activités pour les jeunes, des conférences…
- **Maison de la nature et de l'environnement de l'Isère,** pour rencontrer les associations, consulter la médiathèque de l'environnement.
Contact : 5 place Bir Hakeim à Grenoble, 04 76 54 31 62. www.mnei.fr
- **Fédération départementale de pêche :** 04 76 44 28 39.
- **Fédération départementale des chasseurs de l'Isère :** 04 76 62 97 78. http://chasse38.org

>> Repères

S'engager pour la nature

Du comptage sur le terrain à l'installation de filets au bord des routes, en passant par la veille au quotidien pour relever et éviter les atteintes à l'environnement, les associations présentées ci-dessus, comme toutes celles qui sont investies dans la nature en Isère (Avenir-Conservatoire des espaces naturels de l'Isère, Lo parvi dans le Nord-Isère, Gère vivante en Isère rhodanienne, le Pic Vert dans le Voironnais, l'Association des Amis de l'île de la Platière, Drac nature, Grésivaudan-nature,) accueillent de nouveaux bénévoles pour agir à leurs côtés.
Contactez votre mairie ou le service environnement du Conseil général de l'Isère : 04 76 00 33 31, sce.env@cg38.fr

© L. Dastrevigne

Découvrez les berges de l'Isère à vélo

Si vous n'êtes pas membre d'un club cyclotouriste ou si vous n'avez pas en tête un itinéraire bien défini, laissez-vous tenter par une randonnée sur les berges de l'Isère. Le Conseil général, dans le cadre de sa politique en faveur des déplacements doux, étend progressivement son réseau qui, à terme, couvrira 250 km. Dernièrement, 11 km viennent d'être mis en service entre Saint-Quentin-sur-Isère et Saint-Gervais.

Avec le retour des beaux jours, pourquoi n'envisageriez-vous pas une balade à vélo sur les berges ombragées de l'Isère ? D'autant que le Conseil général vient d'étendre son réseau de voies vertes, avec la mise en service d'une nouvelle piste cyclable sur la rive droite de l'Isère entre les ponts de Tullins et de Saint-Gervais. Ce nouveau tronçon de 11 km de longueur, dont les aménagements ont coûté 450 000 euros, permet désormais de circuler depuis Grenoble — et vice-versa — en toute sécurité au fil de 34 km de promenade.

Inauguré le 13 avril dernier par le président du Conseil général, André Vallini, ce nouveau segment s'inscrit dans le projet de véloroute du Sillon alpin qui reliera, à terme, la Haute-Savoie à la Drôme, via 100 km environ de pistes en Isère. Cet été d'ailleurs, le Conseil général prévoit la réalisation, dans le Grésivaudan, de quatre nouveaux kilomètres de voie verte en rive droite de l'Isère entre les ponts de Domène et de la Bâtie.

Il sera donc bientôt possible de se rendre de Saint-Nazaire-les-Eymes à Saint-Gervais, soit environ 50 km d'itinéraire, sans trop d'effort et sans croiser le moindre obstacle. « *L'Isère, premier département français pour l'organisation d'épreuves cyclo-sportives (Six jours cyclistes, Tour de France...), bénéficie d'une notoriété importante et d'une diversité des paysages exceptionnelle. Le Conseil général en tient compte et montre son exigence pour la qualité de vie des Iséroises et des Isérois au travers de l'amélioration et de la sécurisation des modes de déplacements* », déclarait le président du Conseil général, André Vallini, à l'issue de cette inauguration.

Deux autres chantiers sont en cours. Il s'agit de la véloroute "Du Léman à la mer", dont un tronçon de 80 km se situe en Isère à proximité du Rhône entre Chasse-sur-Rhône et Sablons et la réalisation d'une voie verte d'environ 20 km sur l'ancien Chemin de fer de l'est lyonnais. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le Conseil général de l'Isère avec un financement complémentaire du Conseil régional Rhône-Alpes. A terme, notre département comptera 250 km de voies vertes, 650 km de routes équipées de bandes cyclables, 1 100 km de routes à faible trafic équipées d'un simple jalonnement et 73 boucles touristiques. Un topoguide gratuit "L'Isère à vélo" regroupera l'ensemble de ces itinéraires sécurisés. ■

Richard Juillet

Bientôt 50 km de voie sur berge

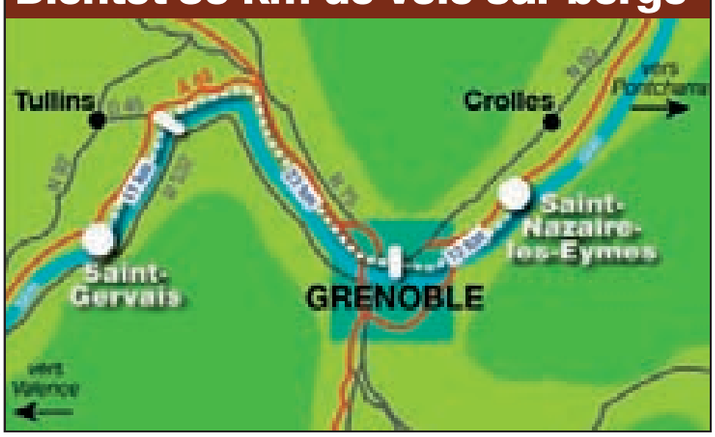

© B. Fouquet

Vélo-travail ou vélo-loisir ?

>> Repères

Voies vertes le Conseil général en action

© F. Pattou

Lieu privilégié de promenade pour les cyclistes, les digues, élevées au siècle dernier pour protéger les populations contre les inondations, étaient devenues au fil des ans très dégradées. Propriétés de l'Etat, d'EDF et de l'Association départementale Isère-Drac-Romanche (ADIDR), le Conseil général ne pouvait intervenir dans leur entretien, ne disposant d'aucun titre juridique. Pour aménager ces voies vertes, une convention a été signée en juin 2006 entre André Vallini, président du Conseil général, Michel Morin, préfet de l'Isère et Charles Bich, vice-président du Conseil général chargé des routes, président de l'ADIDR, en présence des représentants de la Fédération française de cyclotourisme. Cette convention permet au Conseil général d'aménager les pistes existantes et d'en créer de nouvelles.

Don d'organes :

>> En 2002, à l'âge de 52 ans, Catherine Poilpré-Baconnier, victime d'une maladie génétique, a reçu un nouveau foie d'un donneur anonyme. « Sans greffe, c'était la mort assurée », témoigne avec reconnaissance cette ancienne danseuse, aujourd'hui débordante d'énergie.

Photo ©M. Giraud

Près de 250 personnes meurent chaque année en France, faute de greffons disponibles. Un don d'organe pourrait pourtant les sauver.

« *En 1999, j'ai ressenti des douleurs au niveau des côtes* », raconte Catherine Poilpré-Baconnier. L'ancienne danseuse ne s'inquiète pas outre mesure, jusqu'à ce qu'une échographie abdominale révèle la présence, sur son foie, de kystes consécutifs à une maladie génétique. *« Le médecin m'a annoncé que je devrais subir une greffe de foie un jour ou l'autre. Le choc a été terrible »*, confie-t-elle, avant d'évoquer la suite en quelques dates. L'inscription sur une liste d'attente le 1er juin 2001, puis la greffe le 13 mars 2002, à l'âge de 52 ans. *« Je me suis réveillée avec un grand sentiment de reconnaissance. Pour moi, il n'y avait pas d'alternative. Sans greffe, c'était la mort. »* Une histoire à peine croyable, tant cette femme élancée, qui jongle entre ses activités professionnelles, son engagement au sein de la Fédération des transplantés isérois et sa vie de famille, déborde d'énergie.

En 2006, on a pratiqué en France : 2 730 greffes de rein, 1 037 de foie, 357 de cœur, 182 de poumons, 22 de cœur-poumons, 90 de pancréas et 8 d'intestin. La greffe est de mieux en mieux maîtrisée, et les résultats en termes de survie comme de qualité de vie, sont en progression constante. *« Le taux de survie à un an est de 92 % pour les greffes du rein, 85 % pour les greffes du cœur et du foie et 80 % pour les poumons. À cinq ans, il est respectivement de 80 %, 60 % et 50 %. Le rejet n'est plus une obsession. Le défi est aujourd'hui de lutter contre le vieillissement prématuré des organes gref-*

>> Zoom

Le soutien du Conseil général

Le Conseil général encourage le don d'organes en soutenant financièrement l'action de France Adot 38.

Cette association très active en Isère, réalise de nombreuses interventions auprès des scolaires du département et met en place des partenariats avec des entreprises, permettant ainsi une diffusion de l'information sur le don d'organes auprès d'un très large public. Par ailleurs, le Conseil général organise chaque année une réception pour honorer les donneurs de tissus et de cellules.

>> Contact : Adot 38, BP 53, 38242 Meylan Cedex.
adot38@club-internet.fr
www.france-adot.org

un cadeau pour la vie

fés », explique le docteur François Bayle, médecin néphrologue, responsable de l'unité de transplantation rénale au CHU de Grenoble. Raymond Merle, président de la Fédération des transplantés isérois, en témoigne à sa façon. Cet homme de 51 ans, qui a subi une première greffe de rein en 1992, après 13 mois de dialyse, vit aujourd'hui dans l'attente d'une nouvelle greffe. *« Mon rein a tenu 15 ans, mais il commence à donner des signes de faiblesse. Mon épouse s'est proposée comme donneur vivant, mais nous ne sommes pas compatibles »*, précise-t-il.

En France, 12 000 personnes vivent dans l'attente d'une greffe, dont 1 000 ont besoin d'un organe vital. Et 250 à 300 personnes meurent chaque année, faute de greffon disponible. Mis à part les reins qui peuvent être prélevés sur des donneurs vivants et certains tissus, dont les cornées, qui peuvent être recueillis plusieurs heures après le décès, les organes doivent être prélevés sur des sujets en état de mort encéphalique. *« On appelle ainsi le décès provoqué par la destruction irréversible du cerveau. Il doit être constaté par deux médecins différents, au terme d'une série d'observations cliniques rigoureuses définies par la loi »*, précise le docteur Bayle. En France, on recense seulement 45 cas par million d'habitants, d'où une situation de pénurie. En outre, un prélèvement sur trois ne se fait pas à cause des refus. Une situation que le docteur Bayle attribue essentiellement à un manque d'informations. Les personnes hostiles au prélèvement redoutent souvent le pillage d'organes ou la mutilation. À tort. *« L'attribution des organes à greffer est basée sur des critères exclusivement médicaux. Les prélèvements, la répartition et l'attribution des greffons sont coordonnés par l'Agence de la biomédecine, ce qui exclut tout risque de trafic »*, souligne-t-il.

Le don d'organes est régi par la loi de bioéthique du 2004. Il est anonyme et gratuit et repose sur "le consentement présumé" (voir encadré).

Le don d'organes : comment ça marche

Existe-t-il une limite d'âge pour être donneur ?

Non.

C'est la qualité des organes qui est déterminante. Si un cœur est rarement prélevé après 60 ans, les reins, le foie et les cornées peuvent être prélevés sur des personnes beaucoup plus âgées.

Lorsqu'un enfant mineur décède, seuls ses parents sont autorisés à consentir, par écrit, au prélèvement d'organes.

Peut-on donner un organe de son vivant ?

Oui.

Dans certaines conditions prévues par la loi, il est possible de faire don de son vivant d'organes ou de tissus : rein, lobe hépatique ou pulmonaire, moelle et cellules. La loi de bioéthique de 2004 a élargi le cercle des donneurs vivants : possible, avant cette date, entre parents, enfants et frères et sœurs, il est désormais autorisé pour les conjoints, grands-parents, oncles et tantes, neveux et nièces, cousins germains, conjoint du père ou de la mère et toute personne pouvant justifier de deux ans de vie commune avec le receveur.

En pratique, comment exprimer sa volonté ?

Le don d'organes repose sur le « consentement présumé » : après sa mort, toute personne est considérée comme consentant au don d'organes en vue d'une greffe, si elle n'a pas exprimé son refus de son vivant, en s'inscrivant sur le Registre national des refus, qui est systématiquement consulté avant tout prélèvement. À l'inverse, pour manifester sa volonté explicite de donner ses organes, il suffit de porter sur soi une carte de donneur.

>>Questions à

Jérôme Maniaque,
président de France Adot 38

"Un geste de solidarité"

Quelle est la vocation de l'association ?

Depuis sa création en 1984, France Adot 38 informe le grand public sur les conditions et les enjeux du don d'organes et de tissus. Nous avons mis au point un certain nombre d'outils. Parmi lesquels une exposition itinérante, ainsi qu'un DVD que nous avons distribué en 2006 dans tous les collèges et les lycées du département. Ce document s'adresse aux jeunes, car l'adolescence est un âge où l'on se pose des questions. C'est donc un bon moment pour initier une réflexion sur le don d'organes. Plus récemment, nous avons initié un cycle de conférences. Nous souhaitons développer ces opérations de proximité, car elles ont un impact réel et plus durable que les grandes manifestations nationales.

Quelle est la situation en Isère ?

L'activité de greffe augmente chaque année, mais le nombre de personnes en liste d'attente progresse lui aussi. Dans ce contexte, il faut rappeler l'importance pour chacun de réfléchir à la question du don d'organe et de transmettre sa position à ses proches, afin que ceux-ci n'aient pas à prendre cette responsabilité dans l'urgence, dans un moment de grande détresse.

Peut-on estimer le nombre de donneurs en Isère ?

France Adot 38 réunit aujourd'hui 600 adhérents. Et nous avons distribué plus de 20 000 cartes de donneurs en Isère. Nous espérons augmenter ce nombre de 30 % en 2007. Le don d'organe est un geste de solidarité, certes ultime, mais ô combien nécessaire.

>> En mars dernier, Anne-Laure, 28 ans, a reçu un rein de sa mère, Marie-Cécile. Un don maternel qui lui a permis de retrouver une bonne qualité de vie.

Photo © M. GIRAUD

Nous sommes tous des receveurs potentiels

dré page 27). Mais lorsqu'une personne en état de mort encéphalique ne porte pas de carte de donneur sur elle, on demande systématiquement à ses proches de témoigner en son nom sur le prélèvement d'organe. Faute d'en avoir parlé ensemble, chaque année, des familles sont confrontées à ce choix, dans l'urgence. *« La plupart du temps, elles sont en état de choc, car la mort encéphalique n'est pas une mort annoncée. D'où de nombreux refus. Parlez-en en famille, faites votre choix lorsque vous êtes en vie. Et n'oubliez pas que nous sommes tous des receveurs potentiels »*, plaident Raymond Merle et Catherine Poilpré-Baconnier d'une même voix.

80 % des Français se disent favorables au don, mais 40 % seulement en ont parlé à leurs proches

L'équipe de transplantation du CHU de Grenoble, la Fédération des transplantés isérois et France Adot 38, l'Association départementale pour le don d'organes et de tissus, travaillent dans ce sens tout au long de l'année. Les bénévoles sensibilisent notamment 3 000 collégiens et lycéens par an au don d'organe. Ils seront sur le terrain le 22 juin, à l'occasion de la Journée nationale de réflexion sur le don d'organes et la greffe. Ces actions portent leurs fruits. Le taux de refus dans l'Isère est inférieur à la moyenne nationale. ■

Marion Frison

>> Contacts : Fédération des transplantés isérois, CHU de Grenoble, service de néphrologie, BP 217, 38043 Grenoble cedex 09. Tél. 04 76 51 06 20.

>> Témoignage

Elle a offert son rein à sa fille

Anne-Laure Perret, 28 ans, est insuffisante rénale depuis son enfance. Elle a reçu une première greffe de rein à l'âge de 17 ans, après 10 mois de dialyse. Lorsque son greffon a donné des signes de faiblesse, en 2006, Anne-Laure a accepté de recevoir un rein de sa mère, Marie-Cécile Perret. *« En lui donnant un rein, je lui ai rendu une bonne qualité de vie. C'est un geste naturel. Et une grande joie. Car rien n'est pire que de se sentir impuissant face à la maladie de son enfant »*, explique simplement cette femme de 58 ans.

La greffe a été réalisée le 13 mars dernier au CHU de Grenoble, dont Marie-Cécile est sortie au bout d'une semaine. Sa fille y a passé une dizaine de jours avant de rentrer chez elle. *« Désormais, le prélèvement du rein se fait sous cœlioscopie. Trois petites incisions percées dans l'abdomen sont utilisées pour la mise en place d'une caméra et d'instruments chirurgicaux. Le chirurgien prélève le rein en se guidant grâce à un écran de contrôle. Puis, il l'extrait par une incision verticale de 8 à 10 centimètres réalisée au niveau du nombril. Cette technique est moins invalidante pour le donneur . En outre, le pronostic est meilleur pour le patient lorsque le donneur est vivant, puisque l'on s'assure de prélever un organe complètement sain. Enfin, les greffes provenant d'un donneur vivant permettent de raccourcir ou de supprimer la période difficile d'attente en dialyse, ce qui comporte des avantages considérables sur les plans familiaux, personnels et professionnels »*, souligne le docteur Bayle. En France, à l'heure actuelle, 10 à 12 % seulement des greffes de rein sont issues de donneurs vivants, contre 50 % dans les pays nordiques et aux Etats-Unis. *« Compte tenu de la pénurie d'organes, l'avenir est aux greffes intrafamiliales »*, pronostique le docteur Bayle.

Des produits agricoles frais sur Internet

Internet pourrait offrir un nouveau débouché à la production agricole locale. Le site www.nouveaux-producteurs.com commercialise par exemple des produits du terroir.

© F. Pattou

>> Les clients de nouveaux-producteurs.com peuvent faire leur marché sans se déplacer.

Penchée sur son l'écran de son ordinateur, Christelle Dubois fait ses courses sur www.nouveaux-producteurs.com. Cette mère de famille, qui vit à l'Isle-d'Abeau dans le Nord-Isère, remplit régulièrement son frigo pour cinq personnes : fruits, légumes, volailles… Elle sera livrée à domicile deux jours plus tard. « *Les produits alimentaires sont frais avec une saveur qu'on ne trouve pas dans la grande distribution* », explique-t-elle. Un avis que partage Claudette Raynal, de Nivolas-Vermelle, près de Bourgoin-Jallieu, qui passe deux commandes par mois sur le site. « *Les nouveaux producteurs proposent une large gamme de produits bio, dont je suis adepte depuis plusieurs années. Au-delà de la qualité des produits, je fais un geste militant. En privilégiant les circuits courts, je soutiens une agriculture locale durable et respectueuse de l'environnement* », explique-t-elle.

Le site nouveaux-producteurs.com revendique une philosophie que résument ses créateurs, Pierre Viennois et Raphaël Bossut. « *Nous commercialisons, via Internet, et livrons à domicile, dans un rayon de 30 kilomètres, des produits de l'agriculture locale. Notre démarche est écologique et équitable.* » Ce qui rend ce site attractif, c'est la notion de traçabilité. Les produits sont géographiquement identifiés et chaque producteur est présenté dans une fiche avec son historique, ses méthodes de culture et de transformation.

Pour devenir client, rien de plus simple. Vous vous inscrivez sur le site et vous sélectionnez vos produits. Votre commande est ensuite transmise chez les différents fournisseurs, puis collectée par les gestionnaires du site qui vous les livrent ensuite à domicile, en camion réfrigéré. Vous payez à la livraison. Ce cybermarché offre de nouveaux débouchés aux agriculteurs, comme en témoigne Gilles Douillet. Ce maraîcher de Saint-Marcel Bel Accueil commercialise ses produits à la ferme, sur les marchés et auprès de grossistes bio. « *Ce site m'a permis d'accéder à une nouvelle clientèle très intéressante. Je me contente de livrer les nouveaux producteurs, qui se chargent de la commercialisation.* » Même avis pour Marie-Claire Morier-Genoud, à Saint-Victor-de-Cessieu. « *Nous espérons toucher des consommateurs qui ne se déplacent pas dans les exploitations.* »

Le concept devrait se développer. Biaupanier, une association qui fédère 12 producteurs bio du Trièves, ouvrira son site dès le mois de juillet. « *Nous proposerons à nos clients une large gamme alimentaire : fruits, légumes, viande de bœuf, fromage de chèvre, œufs, sirops, confitures, miel, pain, huile de chanvre et huiles essentielles, que nous livrerons sur les trois cantons du Trièves* », annonce Marie Barret, éleveuse de chèvres à Cornillon en Trièves et membre de Biaupanier. ■

Marion Frison

>> Question à

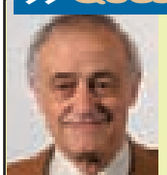

Christian Nucci,

vice-président du Conseil général chargé de l'agriculture

"Pour la qualité et la traçabilité des produits"

■ Après la vente à la ferme, les points de vente collectifs et les associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (Amap), Internet offre un nouveau débouché à l'agriculture locale. Qu'en pensez-vous ?

Il s'agit d'une initiative intéressante. Dans le cadre de sa politique agricole, le Conseil général a la volonté de développer la vente directe et les réseaux courts de distribution, garants de la qualité et de la traçabilité de la production agricole, car ils contribuent à rapprocher les consommateurs des agriculteurs. La vente sur Internet va dans ce sens.

>> Zoom

Cliquez, c'est livré !

■ www.biaupanier.com

Dès le mois de juillet, vous pourrez commander vos produits via Internet, à cette association qui regroupe 12 agriculteurs bio du Trièves. Livraison sur les 3 cantons de Mens, Clelles et Monestier-de-Clermont. Commande Internet ou par téléphone (06 31 87 52 76) avant le lundi 13 h pour une livraison le mercredi (points de livraison collectifs : fermes, centres sociaux, mairies…)

■ www.nouveaux-producteurs.com

Créée en octobre 2006 à l'Isle-d'Abeau, la société travaille avec 16 producteurs et propose une gamme alimentaire très complète. Livraison dans un rayon de 30 kilomètres autour de L'Isle-d'Abeau. Commande Internet ou par téléphone (08 71 22 22 33) avant le jeudi soir pour une livraison à domicile le samedi. Frais de livraison : 5,5 € pour les commandes inférieures à 55 €, gratuité au-delà.

Espace d'expression
des groupes politiques du Conseil général

DE LA GAUCHE...

Majorité départementale

Notre action pour une Isère solidaire

■ Alors que l'exclusion et la précarité s'aggravent, la cohésion sociale est un objectif majeur pour notre majorité de gauche au Conseil général qui en fait une priorité, avec 85 millions d'euros – soit une hausse de 5 % — pour l'année 2007.
L'insertion et le logement sont au cœur de cette politique ambitieuse : L'insertion professionnelle et sociale de tous les Isérois, notamment les plus fragilisés, est notre souci premier et les jeunes bénéficient d'un accompagnement ciblé, dans le cadre, par exemple, des chantiers éducatifs et du fonds de solidarité pour le logement.

Outre l'indemnisation des 17 000 allocataires isérois du RMI, plus de 3 millions d'euros sont réservés au financement des contrats d'avenir. Avec 800 contrats en 2006, l'Isère est le département rhônalpin qui en a mis en place le plus grand nombre.

Dans la continuité de sa participation aux actions de rénovation urbaine dans les agglomérations grenobloise et viennoise, le Conseil général est signataire des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS), qui vont se substituer aux contrats de ville.
Ce nouveau dispositif concerne aussi le Pays Voironnais, le Nord-Isère et Chavanoz.
Notre département participera tout particulièrement aux thématiques suivantes : la réussite éducative, la citoyenneté, la prévention de la délinquance, l'habitat, le cadre de vie.

Relayée par l'action quotidienne des travailleurs sociaux du Conseil général, la politique de notre majorité de gauche redonne, sur tous les territoires isérois, la possibilité de s'insérer dans le respect de chacun et la solidarité de tous.

... À LA DROITE

Opposition départementale

Permanence et continuité des soins médicaux

■ Et si nous abandonnions les sujets politiciens dont nos concitoyens se détachent pour évoquer ceux qui les intéressent réellement c'est-à-dire, l'accès aux soins.
Les mutations du système de santé français sont profondes : contraintes économiques, modifications des attentes de la population, et son vieillissement entraînant des besoins accrus, féminisation de la profession médicale, et raréfaction de l'offre de soins. Ceci revient à nous interroger sur le problème de la démographie des professionnels de santé et notamment des médecins. Ne perdons pas de vue que l'Isère est plus étendu et plus peuplé que la moyenne nationale des départements et sa population est beaucoup plus dispersée. Il n'est pas néanmoins le département le plus menacé puisque nous comptons 1 médecin/860 habitants (moyenne régionale = 1/880). Mais là comme ailleurs, il y a des zones où, à court terme, le problème va se poser, particulièrement dans le Sud-Isère, le plateau matheysin (Corps, Valbonnais), l'Oisans (Livet-et-Gavet, Allemont et Bourg-d'Oisans), Allevard et dans d'autres secteurs comme Beaurepaire et Pont-de-Chéruy où les médecins en exercice sont proches de la retraite.
Il est vrai que le Conseil général s'est insuffisamment penché sur le sujet. En effet, depuis quelque temps, la législation votée à l'instigation du Gouvernement autorise les collectivités locales à participer à la résolution de ce déficit avec des aides à l'installation pour les médecins dans le domaine de l'immobilier, notamment.
La création de maisons médicales pluridisciplinaires qui regroupent plusieurs médecins généralistes, voire spécialistes, mais aussi des paramédicaux (infirmières, kinésithérapeutes) doit être encouragée. Cela doit être fait maintenant de manière dynamique. Ce déficit se retrouve essentiellement dans de petites communes qui ne peuvent pas, en tout cas toutes seules, proposer des solutions suffisantes. Et là le Conseil général se doit de développer une vraie politique dans ce domaine, en adoptant des mesures concrètes en faveur de la création de maisons médicales et d'aides à l'installation de jeunes médecins. L'accès aux soins est un des services élémentaires au public. Il ne s'agit pas bien sûr, en aucun cas, d'exonérer l'Etat de cette responsabilité mais chacun doit prendre sa part et le Conseil général en premier chef, à l'instar de la Région Rhône-Alpes en ce domaine.

© M. Giraud

>> Sport d'adresse, ludique et non violent, le tir à l'arc favorise la concentration et la maîtrise de soi. Il se pratique à tout âge en salle ou en pleine nature.

Le tir à l'arc : un sport très ciblé !

Sport à part entière de plus en plus populaire, le tir à l'arc peut se pratiquer en Isère dans l'une des 31 compagnies du département. Une activité idéale pour écouter son corps et évacuer le stress.

Qui, enfant, n'a jamais construit un arc, pour jouer aux indiens ou s'identifier à Robin des bois ? L'exercice est facile : un bâton souple, une cordelette attachée aux deux extrémités et le tour est joué. Ne reste plus qu'à tailler quelques flèches dans de fines branches et les doter d'ailettes pour assurer leur stabilité dans la trajectoire ! Côté précision, ce n'est pas la panacée, mais l'esprit trappeur est déjà là.

Si vous voulez revivre vos aventures d'antan, à un niveau supérieur et en toute sécurité, le mieux aujourd'hui est de vous rendre dans un club affilié à la Fédération française de tir à l'arc (FFTA).

L'Isère fédère actuellement 31 compagnies et un petit millier d'adhérents. C'est au sein de ces structures que vous pourrez être initié et acquérir la technique et la gestuelle indispensable à tout bon archer. Côté matériel, en fonction de sa destination finale, loisir ou compétition, vous aurez le choix entre quatre types d'arc : l'arc à poulie, de technologie récente, qui permet de tendre la corde sans trop d'effort, l'arc classique, le plus utilisé et le plus physique, l'arc droit ou longbow, le plus simple, en bois — celui de Robin des bois — et l'arc de chasse, en bois également, très proche de l'arc droit. Il faudra compter environ 100 euros pour acquérir un arc d'initiation et six flèches en carbone. L'achat d'une protection de bras est également conseillé pour éviter que la corde, en se détendant, ne blesse votre poignet.

« *C'est un sport très varié dans sa pratique*, explique Guy-Hervé Savornin, le président du comité isérois. *On peut tirer à tout âge. En salle l'hiver, mais le plus souvent, c'est un sport que l'on aime pratiquer en extérieur sur terrain découvert ou en sous-bois selon la discipline choisie* ». Il en existe cinq précisément : le tir olympique à 70 mètres, le tir en salle — les distances sont plus courtes —, le tir nature sur blason animalier, le tir 3D sur cible animalière en mousse et le tir en campagne. Discipline mixte grâce aux matériels adaptés à la morphologie de chacun, l'apprentissage débute par la recherche de la position idéale. Ensuite, l'archer travaillera sa respiration, puis la visée et enfin le synchronisme entre ses deux mains à la recherche du geste parfait : la main droite — si l'on est droitier — exerçant une tension sur la corde, la gauche repoussant l'arc dans le même temps.

« *C'est un sport plutôt masculin qui développe principalement le haut du corps,* précise Guy-Hervé Savornin. *Mais avec les animations-découverte que les clubs proposent toute l'année, nous attirons aujourd'hui un public plus varié.* » Quant au secret pour faire mouche : « *Beaucoup de pratique et des qualités de rigueur, de concentration, de régularité et de résistance au stress* », conclut-il. ■

Richard Juillet

>> Repères

Le soutien du Conseil général

© M. Giraud

Le Conseil général a octroyé en 2006 des aides financières pour soutenir la pratique du tir à l'arc en Isère :

- **Pour l'acquisition de matériel.**
- **Le fonctionnement du Comité départemental.**
- **Le fonctionnement de certains clubs de haut niveau, dont les Archers murois.**
- **Des partenariats avec des clubs pour l'organisation de concours et de championnats départementaux.**

>> Zoom

Des archers isérois sur les podiums

Si notre département est plutôt axé sur une pratique loisir du tir à l'arc, avec de nombreux parcours nature, quelques archers isérois se distinguent régulièrement lors de compétitions officielles. Ainsi, Tiffany Fiard (photo), 14 ans, sociétaire des Archers du château d'Eybens, est l'actuelle championne de France de tir 3D et de tir nature, avec un arc classique. Yoann Roussignol, 16 ans, licencié aux Archers des 7 Laux, est le champion de France de tir 3D et de tir nature, avec un arc à poulie. Quant aux seniors, ils se sont également distingués en 2006. Pierre-Christophe Balmaison a conquis le titre de champion de France de tir nature, avec un arc de chasse et Corentin Doat, des Archers du château d'Eybens, s'est emparé du titre de champion de France de tir nature, avec un arc classique. L'Isère accueillera les 27 et 28 octobre prochains l'Open de France de tir à l'arc à Prapoutel-Les 7 Laux.

© G-H Savornin

Où pratiquer ? Comité départemental, 04 76 77 01 58. http://tiralarc-isere.fr

Photos : © F. Pattou

L'abbaye de Chambarand, le calme et l'accueil

Sur la route qui conduit de Saint-Marcellin à Roybon, dans le Sud-Grésivaudan, l'abbaye de Chambarand, habitée depuis 1931 par des sœurs cisterciennes, invite les visiteurs à se ressourcer.

Sur le plateau de Chambaran, d'une altitude moyenne de 600 mètres, demeure un havre de paix, entouré de bois, de champs et de pâturages : l'abbaye de Chambarand. Bordée par un étang, cette abbaye cistercienne dont l'entrée est marquée par sa haute toiture à quatre versants et son passage couvert, est surtout connue pour son délicieux fromage, que les sœurs produisaient il y a encore seulement quatre ans. L'abbaye est ouverte en partie au public : ces bâtiments, les logements pour les retraites, l'église, l'accueil, les parloirs, le magasin et les salles à manger, s'organisent autour d'une cour accueillante dans laquelle sont plantés arbres et fleurs. Afin de préserver le silence et la vie de solitude des 40 sœurs, l'autre partie, qui comprend le scriptorium, le chapitre (salles de prières), le cloître et le réfectoire, leur est réservée.

L'abbaye n'a cependant pas toujours été occupée par des moniales. Elle fut fondée en 1868 par des moines cisterciens venus de Sept-Fons, dans l'Allier. Suivant la règle de Saint Benoît, leur vie, simple et austère, s'organisait autour de la prière et des travaux des champs, et ils se spécialisèrent dans la fabrication de la bière. En 1903, les religieux durent quitter le monastère, chassés par les lois anticléricales.

Ce n'est qu'en 1931 que la vie monastique réapparut dans l'abbaye de Chambarand, avec l'installation de moniales cisterciennes, qui choisirent alors de fabriquer du fromage pour assurer leur subsistance. En 2003, les sœurs cessèrent progressivement cette activité, devenue trop prenante. La confection de chapelets, de croix, de dizeniers (chapelets à dix grains) et de brochures pour la prière, ainsi que la vente de produits monastiques leur permet désormais de subvenir à leurs besoins.

Leur existence, centrée sur Dieu, est consacrée en grande partie à la lectio divina, la lecture priée de la Bible, et à la liturgie avec plus de cinq heures par jour à l'église. La vie en communauté est également très importante. Chacune apporte ainsi sa contribution, selon ses possibilités et son âge, aux différents services nécessaires au quotidien : cuisine, infirmerie, bibliothèque, jardinage, ménage…

Les moniales, fidèles à leur tradition, accueillent des milliers de visiteurs chaque année, ce qui constitue une autre activité essentielle. Le plateau de Chambaran étant propice à la randonnée, de nombreux marcheurs sont reçus à l'abbaye pour une journée ou pour des retraites individuelles et de groupe. ■

Caroline Falque-Vert

>> Accès : à six kilomètres de Roybon, par la RD 20. Contact : 04 76 36 22 68. www.chambarand.com

>> Repères

L'ordre cistercien

L'ordre cistercien fut créé en 1098 par un groupe de moines bénédictins à Cîteaux, en Bourgogne. Prônant une interprétation concrète de l'Evangile, ils souhaitent suivre de manière plus authentique la règle de Saint Benoît édictée au VIe siècle, en menant une vie simple qui met l'accent sur la liturgie, le travail manuel et la vie communautaire, dans la solitude et le silence.

L'ordre compte 173 monastères dont 102 maisons de moines et 71 de moniales répartis sur les cinq continents et connaît un fort développement en Asie. En France, on dénombre 21 monastères de moniales et 17 de moines.

Une communauté de 40 sœurs, qui élit tous les six ans sa supérieure, aussi appelée mère abbesse, vit à l'abbaye de Chambarand. Une vidéo sur la vie du monastère permet de découvrir le quotidien des sœurs.

>> Zoom

Le panier gourmand de Chambarand

L'abbaye de Chambarand propose depuis 1999 par correspondance et sur Internet le panier gourmand, regroupant plus de 112 spécialités (liqueurs, vins, biscuits, gâteaux, confiseries, cafés, tisanes, champignons, chocolats, confitures, fromages, miels, pains, rillettes, confits...) fabriqués dans une trentaine de monastères, français pour la plupart mais aussi du Togo, du Cameroun et de la République Tchèque.

Depuis cette année, cette activité de vente, trop lourde à gérer, est assurée par Agape, une équipe indépendante, restée dans les mêmes locaux. Il est également toujours possible de se procurer les différents produits du panier gourmand au magasin de l'abbaye de Chambarand, tenu par les sœurs.

Schneider : Electropole, l'"usine" à idées

Photos : © D. R. - Schneider

>> Au centre Electropole, 1 100 chercheurs inventent la gestion de l'énergie électrique de demain.

Pour faire face à la concurrence mondiale, le plus gros centre de recherche et développement de Schneider Electric s'est installé en 2006 à Eybens près de Grenoble avec 1 100 chercheurs.

En 1920, l'entreprise Merlin Gerin naît à Grenoble et connaît très vite une renommée internationale grâce à la performance de sa gamme de disjoncteurs – des appareillages de sécurité qui coupent le courant en cas de court-circuit. Près de cent ans plus tard, en 2007, les disjoncteurs de la marque iséroise, intégrée depuis à Schneider Electric, une multinationale française de 105 000 salariés, sont toujours parmi les plus vendus au monde, notamment dans les pays en développement comme la Chine. Le fruit d'une politique d'innovation continue qui lui a permis de toujours prendre une longueur d'avance dans la maîtrise de l'énergie.

Il y a trois ans pourtant, les stratèges du groupe s'inquiètent de voir leurs positions menacées par de nouveaux concurrents très agressifs, alors que la course aux évolutions technologiques s'accélère de plus belle. Branle-bas de combat. Une direction de l'innovation est créée, le groupe est redécoupé en sept unités stratégiques. Et décision est prise de lancer le centre Electropole à Eybens, dans l'agglomération grenobloise. Un site de recherche et développement mondial où 1 100 personnes, ingénieurs de conception, mais aussi acheteurs de composants et marketeurs vont faire turbiner ensemble leurs méninges pour imaginer les produits de demain, les industrialiser… et pour les mettre au plus vite sur le marché : *« Auparavant, toutes ces équipes travaillaient dans des organisations et sur des sites différents »*, explique Eric Rondolat, directeur de la "business unit power" — distribution électrique et contrôle. *« Le rapprochement facilite les échanges. »*

Le choix de l'agglomération grenobloise, berceau historique du groupe, n'a rien de sentimental : l'Isère est le fief des micro et nanotechnologies, ces composants qui peuvent ajouter de l'intelligence dans la maîtrise de l'énergie électrique. Impliquées dans le pôle de compétitivité Minalogic, les équipes d'Electropole travaillent en réseau avec de nombreux laboratoires de recherche.

« L'innovation est un élément clé pour maintenir nos positions », poursuit Eric Rondolat. Désormais, plus question pour Schneider de se contenter de vendre des produits. La mission d'Electropole est de proposer des solutions globales aux clients, qui leur garantissent une fourniture d'énergie irréprochable, mais aussi de devancer leurs besoins et leur offrir un service "quatre étoiles". Pour le dirigeant d'une industrie de production par exemple — où une coupure électrique peut coûter très cher ! — , il s'agit de pouvoir surveiller à distance l'alimentation de son usine. Pour les particuliers, l'enjeu sera de pouvoir réguler la température d'une pièce à l'autre, de mieux gérer sa consommation d'énergie… Des produits — disjoncteurs, interrupteurs, contacteurs sans fils, capables de dialoguer entre eux… — qui annoncent une nouvelle révolution de la gestion de l'énergie électrique dans cinq à dix ans. ■

Véronique Granger

>> Repères

Les produits de Schneider Electric

● Leader mondial de la distribution électrique et des automatismes, Schneider Electric développe une offre globale de produits et de services pour les marchés des bâtiments, de l'industrie, de l'énergie et des infrastructures. Des compteurs domestiques aux grosses stations d'alimentation électrique des villes en passant par les usines ou le bâtiment, il est présent dans les tableaux électriques, les coffrets de commande, les systèmes de mesure et de qualité de l'énergie (marque Merlin Gerin)... Il est aussi champion dans l'automatisation des machines et des procédés dans l'industrie, les infrastructures et les bâtiments (marque Télémécanique).

>> Zoom

105 000 salariés dans le monde

■ Le groupe né en 1920 à Grenoble emploie 6 000 salariés en Isère, dont 2 000 chercheurs. En 2005, il a investi 80 millions d'euros dans la création de deux centres de recherche : Electropole (1 100 salariés ultra qualifiés) à Eybens et Technopôle (300 personnes) à Grenoble, qui se consacre à la recherche fondamentale. Dans le monde, Schneider emploie 6 500 chercheurs sur 105 000 salariés. Chaque année, le groupe consacre environ 5 % de son chiffre d'affaires (13,7 millions d'euros en 2006) à l'innovation.

Photo : © M. Giraud

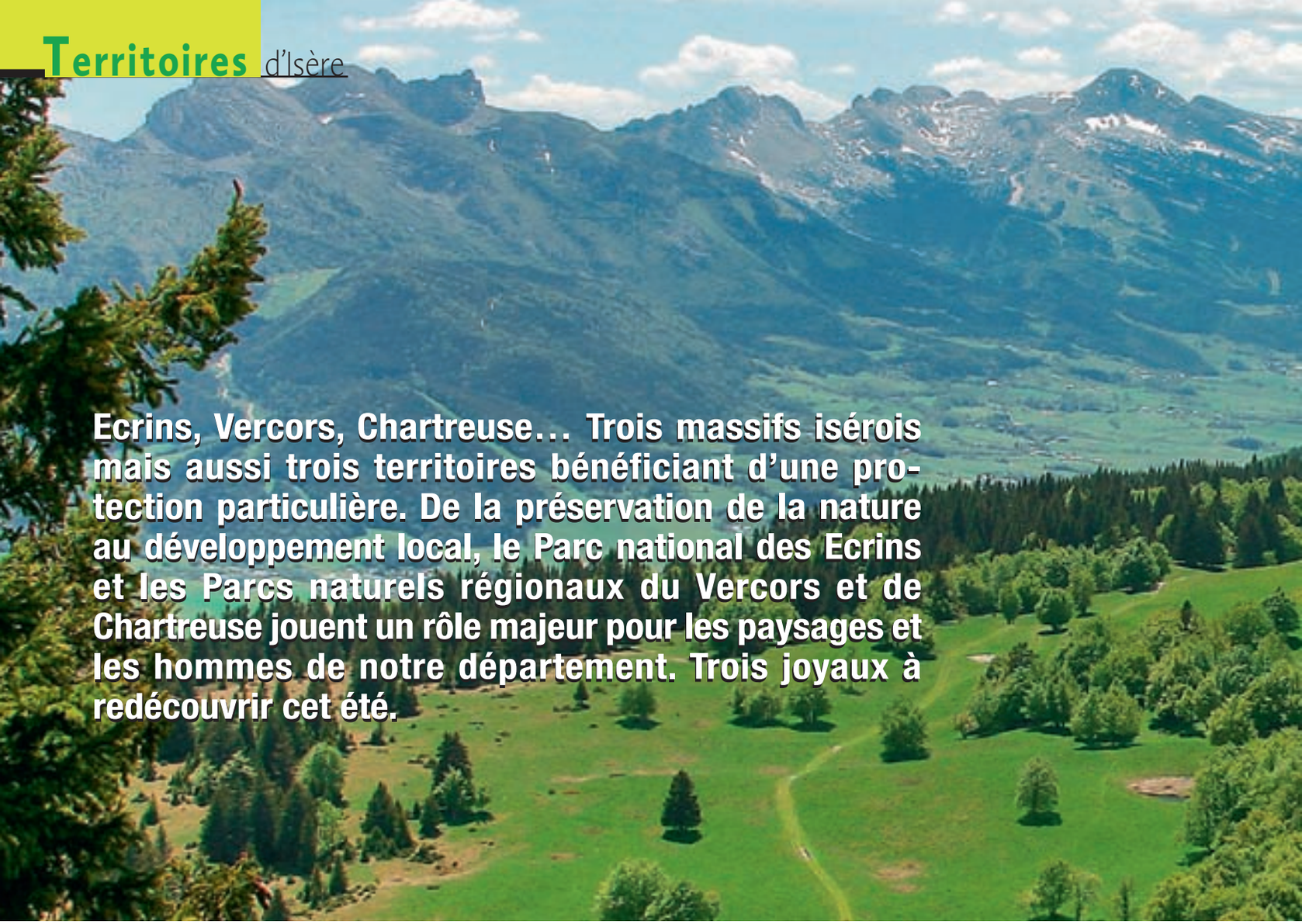

Ecrins, Vercors, Chartreuse… Trois massifs isérois mais aussi trois territoires bénéficiant d'une protection particulière. De la préservation de la nature au développement local, le Parc national des Ecrins et les Parcs naturels régionaux du Vercors et de Chartreuse jouent un rôle majeur pour les paysages et les hommes de notre département. Trois joyaux à redécouvrir cet été.

Trois parcs en Isère : des p

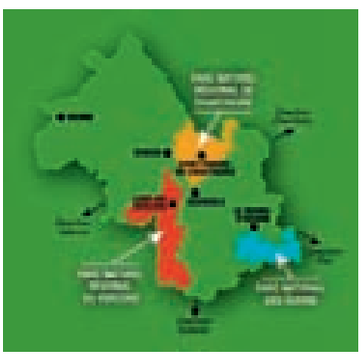

« Il faut sauver les Hauts-Plateaux ! » C'est de cette idée, portée par l'association Vercors Nature dans les années 1960, qu'est né il y a 36 ans le Parc naturel régional du Vercors, un des premiers créés en France. Au-delà de la préservation des espaces naturels, ce parc regroupant sept secteurs — les Quatre-montagnes, les Coulmes, le Vercors drômois, le Royans, le Diois, le Trièves et la Gervanne — a un objectif de développement économique.

« Les parcs naturels régionaux ont pour vocation de protéger un territoire riche en patrimoine naturel, de sauvegarder ses paysages, tout en permettant aux habitants d'y vivre », résume le président du Parc, Yves Pillet. Tous les dix ans, une charte signée par l'ensemble des partenaires (communes, Département, Région, Etat…) fixe les grandes orientations du parc.

Au fil des années, le Parc régional du Vercors a ainsi favorisé la réintroduction d'espèces — bouquetin, vautour fauve — , et la création en 1985 de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux. Il s'est aussi attaché à promouvoir l'agriculture locale avec sa "marque parc", label de qualité attribué aux produits du Vercors : viandes bovines et veau, fromages fermiers, truites et plantes aromatiques, à parfum et médicinales ; la naissance du réseau de fermes du Vercors — 52 producteurs pratiquant accueil et vente directe — ou encore l'AOC bleu du Vercors-Sassenage, en 1998, ont complété cette démarche.

Préserver et développer

« Mobiliser les valeurs du territoire et le faire vivre en interne », tels étaient aussi les objectifs des élus qui ont œuvré à la création en 1995 du Parc naturel régional de Chartreuse, dans un triangle reliant Grenoble, Voiron et Chambéry. *« Le territoire est notre ressource essentielle. Le rôle du Parc, c'est à la fois de préserver cette richesse naturelle et d'en valoriser les atouts »*, souligne Eliane Giraud, sa présidente.

Principal objectif, le maintien de l'agriculture, de l'artisanat et de la filière forestière, avec la mise en avant de produits de qualité et le soutien de la filière bois, par exemple à travers le projet d'une AOC Bois de Chartreuse porté par le Parc.

Enfin, comme dans le Vercors, on veille au développement d'une offre touristique — hébergement, activités de loisirs… — dans le respect des ressources et du milieu naturel… et de la charte du Parc. En application, des infrastructures (routes…), des activités (traitement de déchets) ou certains sports peuvent être interdits ou autorisés sous conditions. Au cœur des réserves naturelles des

© C. Coursier - Parc national des Ecrins

>> Les Ecrins : un parc national pour préserver des paysages, une flore et une faune exceptionnelles.

© Parc naturel regional de Chartreuse

>> En Chartreuse : concilier développement économique et protection des espaces naturels à l'intérieur du Parc.

Photo centrale © C. Sorin Parc naturel régional du Vercors

>> Trois parcs en Isère, un parc national, les Ecrins, et deux parcs naturels régionaux, en Chartreuse et dans le Vercors, concernant 93 communes sur les 533 que compte l'Isère.

paysages et des hommes

Hauts-Plateaux du Vercors et des Hauts-de-Chartreuse, des mesures de protection strictes préservent les richesses naturelles : cueillette des plantes limitée, camping, chiens et engins à moteur interdits, chasse et accès à certaines zones restreints. Une réglementation encore plus stricte est en place dans les parcs nationaux, afin de garantir la pérennité de la richesse biologique. Né en 1973, le Parc national des Ecrins, le plus grand de France, est situé à cheval sur l'Isère et les Hautes-Alpes. Un territoire partagé par les montagnes en sept secteurs bien marqués, Briançonnais, Vallouise, Embrunais, Champsaur, Valgaudemar, Valbonnais, Oisans, influencé à la fois par un caractère alpin et un souffle méditerranéen, qui lui confèrent sa biodiversité et sa variété de cultures.

Longtemps cantonnés à une mission de protection de la nature, les parcs nationaux voient leur rôle évoluer avec la récente adoption d'une nouvelle loi faisant apparaître la notion de développement de territoire, comme pour les parcs régionaux.

« Les Ecrins ont été initiateurs en ce domaine, précise Christian Pichoud, président du Parc national des Ecrins et vice-président du Conseil général chargé du tourisme. *La protection de la nature reste notre cœur de métier, mais depuis dix ans, nous sommes aussi porteurs d'un projet de développement économique et touristique. »*

Une démarche qui concerne la "zone périphérique" du parc, la seule habitée. Au cœur du parc, la zone "centrale" accueille six réserves naturelles et la réserve intégrale du Lauvitel, la seule en France, pour une protection renforcée et le suivi scientifique de la faune et de la flore. Organiser l'accueil du public mais aussi des habitants était une priorité dans ce parc de haute montagne : des Maisons du parc, ouvertes sur chacun des secteurs, proposent conférences, expositions et idées de balades avec des gardes-moniteurs du parc. Une autre façon de randonner et de partir à la redécouverte des richesses de ce parc national, à portée de mollets. ■

Accueillir le public et les habitants

Véronique Buthod

© Parc national des Ecrins

>> Protéger les richesses du territoire en sensibilisant le public, un objectif majeur pour les parcs.

© D. Fiat - Parc national des Ecrins

>> En direction du col du Vallon, la lac du Lauvitel et la flore précieuse des Ecrins.

© Parc naturel régional de Chartreuse

>> Le mont-Granier domine les vignes et invite à goûter aux multiples saveurs de la Chartreuse.

© D. Roche - Parc national des Ecrins

>> Une découverte des richesses de l'Oisans et du Valbonnais, sur le terrain mais aussi dans les Maisons du Parc à Entraigues et au Bourg-d'Oisans.

Cet été, découvrez les parcs autrement…

Chartreuse

La nature en bonne compagnie

Randonner avec des ânes, dévaler les pentes en VTT, crapahuter sur les falaises, observer les paysages ou encore partir sur les traces des Chartreux… Le Parc naturel régional de Chartreuse propose de découvrir ces activités, accompagnées par des professionnels du massif.

>> Contact et inscriptions : 04 38 86 91 75.

Savoir-faire et faire savoir

En 35 étapes, une balade invite à découvrir les métiers locaux. Artisans, agriculteurs, artistes ouvrent les portes de leur atelier, de leur échoppe ou de leur ferme. Pour approcher les rouages d'un moulin à papier, la finesse de l'ébénisterie, savourer les produits des apiculteurs et producteurs de fromages de chèvre…

Dépliant disponible au Parc naturel régional de Chartreuse.

Vercors

Traverser le Vercors à pied, en VTT, à cheval…

Découvrir le Vercors à pied, à VTT ou à cheval, une bonne façon d'apprécier les paysages et les rencontres. Le Tour du Vercors propose aux marcheurs 350 km de sentiers, à parcourir à la journée ou sur plusieurs jours. Connexions possibles avec les sentiers de Grande Randonnée (GR 9, 91, 93, 95) et les Tours de Pays (Tour des Coulmes, le Tour des 4 Montagnes et le Tour du mont-Aiguille). La Traversée du Vercors (60 km, 3 à 5 jours) permet de traverser la réserve naturelle des Hauts-Plateaux, la plus grande de France, de Villard-de-Lans ou Corrençon-en-Vercors à Châtillon-en-Diois.

>> Contact : www.vercors-gtv.com

Cartes d'identité

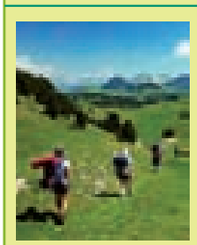

VERCORS

- **Création :** octobre 1970.
- **Superficie :** 186 500 hectares.
- **Population :** 137 052 habitants.
- **Communes :** 37 en Isère, 38 dans la Drôme.

Contact : Maison du Parc régional du Vercors à Lans-en-Vercors. 04 76 94 38 26.

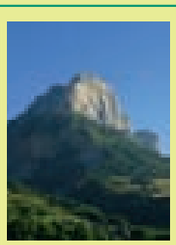

CHARTREUSE

- **Création :** mai 1995.
- **Superficie :** 69 000 hectares.
- **Population :** 36 000 habitants.
- **Communes :** 38 en Isère, 14 en Savoie.

Contact : Maison du Parc régional de Chartreuse à Saint-Pierre-de-Chartreuse. 04 76 88 75 20.

ECRINS

- **Création :** mars 1973.
- **Superficie :** 270 000 ha dont 91 800 ha au cœur du Parc (zone protégée).
- **Population :** 340 000 habitants.
- **Communes :** 18 en Isère, 43 dans les Hautes-Alpes.

Contact : Parc national des Écrins à Gap. 04 92 40 20 10.

© T. Hytte - Parc naturel régional du Vercors

>> Les sentiers des Grandes Traversées du Vercors offrent une immersion dans l'espace sauvage de la réserve naturelle des Hauts-Plateaux.

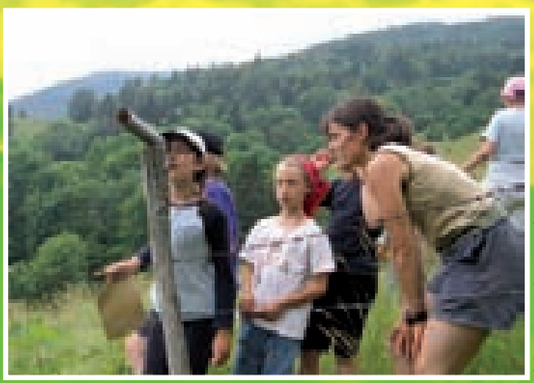

© Parc naturel régional de Chartreuse

>> Comprendre la nature, randonner avec des ânes, la Chartreuse propose des activités en compagnie de spécialistes.

©Y. Lurand - Parc naturel régional du Vercors

>> L'AOC bleu du Vercors est la seule production fromagère inscrite dans un Parc naturel régional.

>> Portraits

Ils vivent dans les parcs

Samy Jendoubi

© S. D'HOUWT-Parc national des Ecrins

Garde-moniteur du Parc national des Ecrins, sur le secteur du Valbonnais, Samy Jendoubi a un double rôle de surveillance (faire respecter la réglementation en vigueur, comme dans tous les parcs nationaux) et de sensibilisation des visiteurs. Naturaliste, cet habitant d'Entraigues, âgé de 40 ans, participe aussi à des inventaires de la faune et de la flore. *« Il faut connaître son territoire, les gens qui y travaillent comme les guides, les forestiers, et aussi le milieu naturel. C'est tellement varié qu'on n'en a jamais fait le tour ! »*

Les frères Rochas

© D.R.

Eric, Yannis et Sébastien, exploitants à Méaudre, dans le Parc naturel régional du Vercors. Les trois frères produisent à la ferme des Colibris de la viande bovine, et bénéficient de la marque "Parc naturel régional du Vercors" pour leur viande, issue de l'agriculture biologique. L'un des garçons était moniteur de ski, le second électricien, enfin le troisième a suivi une formation en agriculture : leur rassemblement leur a permis de prendre la succession familiale — l'exploitation appartenait à leur arrière-grand-père en 1929 — et de rester "au pays". *« Quand on ouvre la porte, on a la tranquillité et de magnifiques paysages »*.

Béatrice Guicherd

© F. Pattou

Chargée de mission tourisme au Parc naturel régional de Chartreuse. *« C'est un massif qui a beaucoup de personnalité, notamment un patrimoine culturel qui mérite d'être mis en valeur. »* Béatrice Guicherd, 38 ans, intervient auprès des professionnels, hébergeurs, accompagnateurs, offices de tourisme, et avec les communes ayant un projet touristique. Objectif : créer des emplois et permettre aux habitants de vivre et de travailler dans le Parc.

>> Zoom

En savoir plus

Retrouvez les parcs, découvrez leurs spécificités culturelles et les actions menées pour concilier l'activité humaine et la préservation de la nature dans le supplément « Spécial parcs » d'Isère Magazine.

>> Disponible sur simple appel au Conseil général. Contact : 04 76 00 37 56.

La Fête du Bleu du Vercors-Sassenage

Reconnue en 1998, l'AOC bleu du Vercors-Sassenage est la plus petite AOC fromagère en lait de vache, et la seule à être entièrement incluse dans un parc naturel régional. Elle comprend dix producteurs fermiers et une laiterie coopérative. En 2005, 180 tonnes de bleu ont été produites. Chaque année, durant deux jours, la Fête du bleu met à l'honneur la filière lait. A Autrans les 28 et 29 juillet.

>> Contact : www.fetedubleu.org

Les Ecrins

Les Ecrins en images

Inaugurée en 2006, avec le soutien du Conseil général de l'Isère, la Maison du Parc de Bourg-d'Oisans propose une découverte de la montagne complémentaire de celle sur le terrain. Un mur d'images, des témoignages sonores d'acteurs du territoire (guide, berger, gardiens de refuge), un coin lecture, une salle de projection présentent les richesses patrimoniales et culturelles de l'Oisans.

En juillet et août, ouverte tous les jours de 14 h à 19 h sauf le dimanche.

>> Contact : Maison du Parc national des Ecrins à Bourg-d'Oisans. 04 92 80 00 51.

A Entraigues, la Maison du Parc présente une nouvelle exposition, consacrée au Valbonnais et à ses richesses patrimoniales, naturelles et culturelles, notamment le bois et la forêt.

>> Contact : Maison du Parc national des Ecrins à Entraigues. 04 76 30 20 61.

L'œil du garde-moniteur

Découvrir les Ecrins avec l'œil et la passion d'un garde-moniteur… C'est ce que proposent, dans le Valbonnais et l'Oisans, les Maisons du Parc.

Valbonnais : rencontres avec un garde-moniteur, les mercredi 25 juillet et jeudi 9 août, à 20 h 30, avec un diaporama suivi d'une "causerie".

Les dimanche 15 juillet et mercredi 8 août, un garde-moniteur vous emmènera dans le vallon de Valjouffrey découvrir la flore, et plus particulièrement les plantes médicinales. Sortie à la journée.

Oisans : sorties tous les lundis de 10 h à 15 h au Pré des Selles et mardis de 9 à 12 h au Plaret-Gény (1 h à 1 h 30 de marche). Tout l'été, à 20 h 30 à la Maison du Parc, soirées thématiques, sur l'eau, le pastoralisme, les glaciers, les rapaces, le Parc national des Ecrins…

>> Gratuit : inscriptions recommandées. Contacts : 04 76 30 20 61 (Valbonnais), 04 76 80 00 51 (Oisans).

Eve Vanotti > rempailleuse

Tisseuse de chaises

© A. Berlioz

De la fac de philo au rempaillage de chaises. Eve Vanotti, Grenobloise de 56 ans, a franchi le pas en 1970. Rares sont les personnes et plus encore les femmes, qui exercent ce métier ancestral, spécialité des gens du voyage. *« En Isère, nous sommes moins d'une dizaine et seulement deux à Grenoble, dont mon frère que j'ai formé »*, précise Eve, qui a ouvert son atelier, la Gerbe d'or, à Grenoble en 1972. Le cannage, forme de tissage à l'écorce de rotin, et l'empaillage, autre technique qui consiste à recouvrir les assises et dossiers de cordons de jonc, de seigle ou de paille dorée, sont les deux méthodes utilisées par la rempailleuse. Entièrement manuelles, elles demandent autant de patience et de dextérité que de modestie. *« Un rempaillage, c'est en moyenne cinq heures de travail pour seulement 90 euros. »* Mais Eve adore son métier. Au plaisir de donner une deuxième vie à d'anciens sièges, s'ajoute celui de manipuler de vieux outils comme les poinçons ou tircannes, mais aussi de travailler en toute liberté, seule dans son établi. *« J'ai pu ainsi privilégier ma créativité et rencontrer des gens très différents qui m'ont beaucoup enrichie. »* Sa clientèle lui fait confiance depuis une trentaine d'années pour restaurer les vieux meubles de famille. ■

Annick Berlioz

Guy Becle-Berland > président de l'association Ephémère

Il a créé les Rencontres Brel

© M. Giraud

Marqué par sa rencontre en 1972 avec Jacques Brel, Guy Becle-Berland, chartroussin d'origine et frère de l'actuel maire du village, a voulu rendre hommage au chanteur belge qui possédait un chalet à Saint-Pierre-de-Chartreuse. Et c'est ainsi qu'en 1988, dix ans après sa mort, les Rencontres Brel voient le jour. *« Ce qui nous a donné envie de faire ce festival, c'est que Jacques Brel parlait des gens du pays, des travailleurs manuels, comme jamais on n'en avait parlé. En tant que peintre en bâtiment mais aussi pisteur l'hiver, c'est la première fois que je me sentais gratifié »*, souligne Guy Becle-Berland, président depuis cette date de l'association Ephémère qui organise cette manifestation. Devenues un événement incontournable en matière de chanson francophone, les Rencontres Brel, du 17 au 22 juillet, vont fêter cette année leur 20e anniversaire. De l'"éphémère" qui dure ! *« La chanson française n'était pas en vogue à l'époque, elle était plutôt ringarde. On l'a vue évoluer et renaître »*, se souvient Guy Becle-Berland. Heureux de travailler avec son équipe de 150 bénévoles, *« un mélange entre les anciens habitants du village, les nouveaux arrivants et les résidents secondaires »*, Guy Becle-Berland rêve de faire venir Alain Bashung, Dionysos ou Serge Lama, et a encore des projets pour le futur : *« Une soirée avec des artistes qui chanteraient Brel en rap ou en langue étrangère. »* ■

Christelle Thibaud

Lisa Cipriani > graine d'artiste

Elle débute au cinéma

Sa petite frimousse crève l'écran. Lisa Cipriani, 11 ans, vient de jouer avec Pascal Légitimus, Sandrine Bonnaire et Anne Parillaud dans le film *Demandez la permission aux enfants*. Sortie le 4 avril dernier, cette comédie d'Eric Civanyan raconte l'histoire de trois familles chez qui les enfants prennent le pouvoir aux dépens de leurs parents. Sept rôles de bambins au total, dont celui de Rachel, une pleurnicharde obnubilée par sa console de jeu, magnifiquement interprété par Lisa. Dans la réalité, Lisa est tout le contraire : cette jeune élève du collège Jeanne d'Arc de Beaurepaire, malgré cette formidable aventure parisienne, garde tout son naturel et sa fraîcheur d'enfant. *« C'est pour cette qualité qu'elle a été choisie »*, sourit Véronique, sa maman. Il y a quatre ans, Lisa participe à un premier casting, sans beaucoup de prétention. Arrivée deuxième parmi 400 enfants, elle obtient le même classement dans trois autres tentatives et devient la mascotte de l'agent. Sur ses conseils, elle monte pour des sélections à Paris. La chance lui sourit. Egalement à l'affiche d'une série sur M6, elle fait sans doute partie des jeunes espoirs du cinéma français. Passionnée de danse sévillane et classique, la jeune Lisa aimerait devenir artiste, sans pour autant se bercer d'illusions. ■

Annick Berlioz

© A. Berlioz

Nicolas Ladakis > bénévole

Mémoire d'héllène

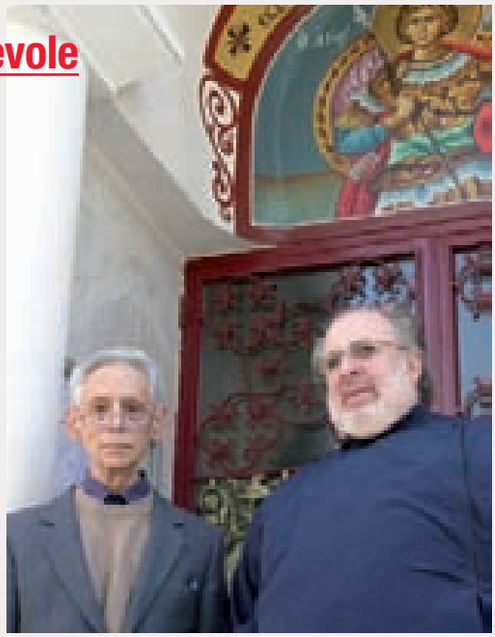
© R. Juillet

Plus connu sous le prénom de Lefter, Nicolas Ladakis (à gauche), 80 ans, est l'une des mémoires vivantes de la diaspora grecque en Isère. Certes, il n'est pas né comme ses parents sur les bords de la mer Egée, mais depuis des décennies, il s'attache à perpétuer la culture et les traditions grecques à Grenoble. *« Dans les années 1915-1916, de nombreux Grecs, installés en Asie mineure, ont dû quitter leur maison, fuyant la tutelle ottomane. La France, pays en guerre où la main-d'œuvre manquait cruellement, accueillit la plupart de ces émigrés »*, explique-t-il. C'est ainsi que son père, Stélios, s'installe à Saint-Martin-d'Hères où il travaille à la distillerie Brun, tandis qu'une autre importante colonie grecque se fixe à Pont-de-Chéruy. Tous sont là pour travailler et fonder une famille. Après de solides études techniques, Nicolas Ladakis entre à la Sogreah puis chez Péchiney, ne manquant jamais une occasion de participer aux animations organisées par sa communauté. Dans les années 1960, il prend une part active aux aménagements de l'église Saint-Georges de Grenoble, de style byzantin. La coupole, gravement endommagée, nécessite de sérieuses réparations. Nicolas Ladakis sollicite alors une aide auprès du Conseil général et de la Ville de Grenoble, et l'obtient. Aujourd'hui, la représentation d'un Christ Pantocrator s'inscrit au cœur de la coupole restaurée et domine la nef. Il réalise, par ailleurs, les plans du vestibule sous la direction du père Sotirios, recteur de l'église à cette époque. *« Cette église est l'épicentre de notre communauté,* confie-t-il. *Elle s'inscrit dans nos racines. »* ■

Richard Juillet

Noé Monmarson > éditeur de presse

Une revue de presse internationale du sport

© D.R.

Durant l'été 2003, en vacances en Espagne, Noé Monmarson, un jeune prof d'histoire-géo grenoblois, aujourd'hui trentenaire, lit coup sur coup la relation d'un épisode du Tour de France dans l'Equipe puis dans Marca, son équivalent ibérique. Surprise : *« Les visions étaient radicalement différentes, comme si les journalistes n'avaient pas vu le même événement ! »* Ainsi lui vient l'idée de créer Fairplay Mag, une revue de presse internationale du sport conçue un peu sur le modèle de « Courrier international » dans l'information générale, qui ferait découvrir aux passionnés leurs sports favoris et les grandes compétitions mondiales sous un jour nouveau. Noël mène son étude de marché et constitue peu à peu son équipe — six jeunes passionnés comme lui, dont son frère Lou (à droite sur la photo) ! Les coups de pouce de la MCAE (Métro création d'activités économiques) et du réseau Isère Entreprendre permettent de financer les premiers numéros : en septembre dernier, Fairplay Mag arrive enfin en kiosques. Le concept plaît : un beau bimestriel national de 84 pages, tiré à 50 000 exemplaires (pour démarrer), offrant en français une sélection unique d'articles et un dossier de fond sur les sports à partir de 400 journaux de 150 pays différents. L'enjeu pour les jeunes créateurs est maintenant de convaincre les annonceurs et de trouver un investisseur pour passer à la phase supérieure… Ils prévoient aussi de lancer fin 2007 un site Internet très innovant sur le sport. ■

Véronique Granger

Jonathan Pellissier > accordéoniste

Jeune prodige du bal musette

© C. Thibaud

« *A quatre ans, en regardant l'émission télévisée* « Sur un air d'accordéon » *présentée par Michel Pruvot, j'ai eu une révélation : devenir accordéoniste et faire danser les gens !* », se souvient Jonathan Pellissier, natif de Sainte-Anne-sur-Gervonde, un petit village situé près de Saint-Jean-de-Bournay. Six mois plus tard, il débute alors à l'Accordéon club de Chatonnay, et apprend avant même de lire, à manier son premier accordéon (sept kilos), bien lourd pour un enfant. A six ans, Jonathan participe à son premier concours. Aujourd'hui, ce jeune homme de 17 ans, en première S, est considéré par la profession comme un espoir de l'accordéon. En décembre dernier, il remportait en Corrèze, le prix Maugein du nom de la célèbre marque d'accordéon. Puis en début d'année, il enregistrait sa première "télé" au côté de Michel Pruvot, celui-là même qui le faisait rêver gamin. Jonathan passe deux heures sur son instrument chaque soir et s'entraîne 15 heures le week-end. Il prend ses vacances en Auvergne au Centre international de musique et d'accordéon où il suit 50 heures hebdomadaires de formation instrumentale. Ce jeune accordéoniste connaît par cœur 250 morceaux de musique : *« Car quand j'anime un bal, je préfère regarder danser les gens que mes partitions ! »* Sa préférence musicale ? Le tango argentin et le compositeur Astor Piazzolla qu'il interprète en se donnant corps et âme. ■

Christelle Thibaud

Ces associations qui font

Aquariophilie

Comme des poissons dans l'eau…

© C. Thibaud

Des dizaines d'espèces multicolores de poissons d'eau douce ou salée des quatre coins du globe dansent dans les 15 aquariums communautaires de l'Association dauphinoise d'aquariophilie, installée dans la mairie de Saint-Maurice-l'Exil, en pays roussillonnais. Créé en 1983 par trois aquariophiles passionnés, ce club unique en Isère a su s'étoffer de nouvelles recrues au fil des ans : 25 bénévoles assument aujourd'hui l'entretien des aquariums de l'association, en sus de leurs aquariums personnels - un travail quotidien réalisé chacun à leur tour. Les poissons se reproduisent facilement, preuve qu'ils sont dans des conditions optimales. « *Le monde des poissons présente une fabuleuse collection de couleurs et de formes, mais cette diversité correspond à des modes de vie, de comportement et d'alimentation très variés. Il ne faut pas faire n'importe quoi !* », précise Jean-Michel Javon, président de l'association. Chaque poisson a son histoire, son pedigree, son régime alimentaire. On n'hésite pas à mitonner des préparations spéciales à base d'épinard, flétan, cœur de bœuf et banane pour les « discus », poissons fétiches de l'aquariophile confirmé ! Chaque mercredi soir, de 18 h à 20 h, le club est ouvert à tous, adultes et enfants, et l'on vient de loin y trouver des conseils avisés. ■

>> http://adaaqua.free.fr

Santé

Améliorer la vie des enfants hospitalisés

© M. Giraud

En voyant Erwann, 12 ans, débordant d'énergie et si épanoui, nul ne peut imaginer qu'il y a cinq ans, une terrible maladie le frappait. Le 26 mai 2002, le jeune garçon, habitant de Coublevie, apprend en effet qu'il est atteint d'une leucémie. S'ensuivent des moments difficiles à l'hôpital de Grenoble, où il reste quatre mois en soins intensifs.

Une fois sorti de l'hôpital mais toujours sous traitement, Erwann décide de créer son association, *« pour qu'un jour, cette maladie n'existe plus »*. Grâce au soutien de ses parents et de ses sœurs Naouel et Manel, naît en 2003 « Le vœu d'Erwann », dont le but est d'améliorer le séjour des enfants hospitalisés, et de collecter des fonds pour la recherche médicale et les associations œuvrant pour des enfants malades (Arc-en-ciel, Locomotive, Laurette Fugain…). *« Nous organisons également dans les lycées des conférences de sensibilisation aux dons de sang, de plaquettes et de moelle osseuse, qui sont vitaux pour les malades touchés par le cancer »*, souligne Berta Boughelilba, la maman d'Erwann.

En 2003, Erwann se lance un défi : récolter son poids, soit 25 kg, en pièces jaunes. Un pari plus que relevé, puisque ce sont 71 kg de pièces jaunes qu'il reversera à la Fondation Hôpitaux de Paris - Hôpitaux de France !

Même si son traitement a pris fin en juillet 2004, Erwann poursuit son action, notamment en informant le public sur la leucémie grâce à son blog. ■

>> Contact : 04 76 93 21 28.
http://levoeuderwann.free.fr
http://levoeuderwann.skyblog.com/

Handicap

Des motards au grand cœur

© D.R.

Installés dans le cockpit d'un side-car ou en selle derrière leur pilote, une trentaine de jeunes handicapés du Nord-Isère ont participé à une randonnée en moto, les 12 et 13 mai derniers, avec le Moto Club de Diémoz. Cette association, créée en 1998 par Serge Gueny, participe chaque année à cette manifestation organisée par des bénévoles de l'Afipaeim (Association familiale de l'Isère pour enfants et adultes handicapés intellectuels). Après une excursion de 80 kilomètres dans l'Ain, les motards, les jeunes et leurs familles se sont retrouvés à Saint-Chef, où la fête s'est prolongée le soir, avant de reprendre la route, le lendemain, en direction de Morestel. « *J'ai un fils handicapé. Lorsque l'on m'a contacté pour participer à cette opération, j'ai accepté spontanément* », explique Serge. Il a aussi convaincu les 30 adhérents de son club de le suivre. « *Si nous apportons quelque chose aux enfants, nous recevons beaucoup en retour. Quand j'ai vu rire Sarah, une petite polyhandicapée qui ne s'exprime jamais, j'ai éprouvé un grand bonheur* », témoigne l'un d'eux. Habitués à cultiver un esprit civique, les motards de Diémoz ont récemment réalisé une vidéo sur la sécurité routière en moto. Serge revendique l'aspect familial et convivial de ses chevauchées. Le club organise chaque semaine des sorties, dans un rayon de 300 kilomètres autour de Diémoz. Avec chaque fois, un centre d'intérêt : une visite de musée, une randonnée pédestre en montagne, la descente de l'Ardèche… ■

bouger l'Isère

Patrimoine
Ils sauvent une mosaïque romaine

En 1996, une imposante mosaïque romaine de 10 mètres sur 7, datée du IIe ou IIIe siècle après J.-C, représentant le Dieu Océan, est découverte dans le jardin d'un particulier, Maurice Gaillard, au cœur du village de Clonas-sur-Varèze (1500 habitants). Dans la foulée, une centaine de villageois créent l'association Janus pour promouvoir ce patrimoine et le conserver dans leur commune du pays roussillonnais. « *C'était aussi l'occasion de rassembler anciens et nouveaux habitants pour découvrir les origines du village et renforcer le tissu social* », explique son président, Aimé André, instituteur retraité et passionné d'histoire. Avec l'accord du propriétaire en 1998, les fouilles sont menées à terme par des archéologues. Puis la mosaïque est offerte par son découvreur au Conseil général de l'Isère, qui décide de la faire restaurer au musée d'archéologie de Saint-Romain-en-Gal. Entre-temps, la mairie de Clonas-sur-Varèze a acheté un terrain en 2002, non loin du lieu de la découverte de la mosaïque, et en partenariat avec la Commune, la Région et le Conseil général, une salle d'exposition sera construite à l'automne prochain pour présenter la mosaïque au public. La mobilisation de Janus est récompensée : « *Le patrimoine local n'est pas qu'un moyen de connaissance de l'histoire, il est un formidable levier de développement culturel et social !* » souligne le président de l'association. ■

© C. Thibaud

>> Contact : Janus Patrimoine, 04 74 84 91 04.

Art de la récupération
Un autre regard sur les déchets

© C. Thibaud

Halte au gaspillage ! C'est le leitmotiv de l'association Et Colegram. « *Nous faisons la charnière entre les entreprises qui jettent des trésors sans le savoir, chutes de production, malfaçons… et les écoles, crèches, MJC ou centres sociaux qui manquent de matériaux pour laisser s'exprimer la créativité des enfants* », explique Liliane Fiorio, sa présidente. Créée en 1993, à Bourgoin-Jallieu, cette association soudée autour d'une cinquantaine de bénévoles et de cinq salariés, est unique en Rhône-Alpes. Elle récupère des déchets industriels comme des plastiques, des textiles, des papiers cartons, du métal, du bois et les revend à ses adhérents dans sa boutique-entrepôt, comme source de créativité et outils d'éducation à l'environnement. Près de 1 500 adhérents, particuliers ou structures collectives de toute la région Rhône-Alpes, viennent ici remplir leurs paniers de matières recyclées contre quelques euros. Et Colegram encadre aussi des ateliers pour les enfants de six à douze ans lors des vacances scolaires et propose des formations pour les professionnels de l'enfance sur deux axes : arts plastiques et exploitation sonore des matériaux de recyclage. Tout en laissant les enfants s'exprimer et se faire plaisir, Et Colegram engage une vraie réflexion sur le recyclage et le tri. Elle dispose aussi d'une exposition itinérante de 15 œuvres d'artistes à partir de matériaux de récupération. ■

>> Contact : boutique Et Colegram, 99, rue de la Libération, Bourgoin-Jallieu. 04 74 28 57 14. etcolegram.free.fr. Adhésion : 10 euros.

en bref

L'éducation à l'image

"Promouvoir l'éducation à l'image au plus grand nombre", c'est l'objectif du Centre audiovisuel de Grenoble, labellisé Espace culturel multimédia par le ministère de la Culture et de la communication. Depuis 1972, ses neuf salariés s'attachent à sensibiliser le grand public sur la place de l'image dans notre société à travers des formations, l'accompagnement de groupes et la diffusion sur Grenoble de CapCanal, une chaîne éducative. Depuis quelques mois, un projet sur le thème du "Rêve et du souvenir" rassemble des groupes issus de centres sociaux, des personnes âgées, des personnes handicapées et des élèves nouvellement arrivés en France. Au terme de ce travail de création, d'échange de textes, d'images, de sons et de vidéos, deux expositions sont prévues, ainsi que la création d'un site Internet et d'un CD-Rom.
Contact : 04 76 40 41 44.

Camp humanitaire en Thaïlande

Six jeunes filles de 18 à 26 ans, guides aux scouts unitaires de France, préparent un projet humanitaire en faveur d'un centre d'enfants malades du sida et d'orphelins en Thaïlande. Leur objectif est de créer une aire de jeux, de proposer aux enfants des activités sportives et manuelles et de leur faire découvrir un peu de culture française. Les soutiens financiers ou logistiques sont les bienvenus.
Contact : Laurence Klos, 06 70 73 46 47, lolok78@hotmail.com

L'Unicef recherche bénévoles

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance, Unicef, est à la recherche de bénévoles pour développer plus encore ses actions en faveur des enfants. Vous disposez de temps libre, avez le sens du contact, vous êtes dynamique et motivé, rejoignez leurs équipes. L'Unicef-Isère vous propose de participer à ses campagnes de vente (accueil, gestion, comptabilité), à ses interventions en milieu scolaire ou à la promotion de ses actions auprès des médias. En fonction de vos compétences, de votre choix, des séances de formations vous seront proposées.
Contact : Comité de l'Isère, 04 76 49 18 22 ou unicef.grenoble@unicef.fr

Du théâtre pour réconcilier les gens

Au théâtre Jean Vilar à Bourgoin-Jallieu, la compagnie Ariadne, soutenue par le Conseil général de l'Isère, a monté une création sur les thèmes de l'adolescence et de l'errance avec des habitants de tous âges et de toutes conditions sociales. Un chantier théâtral sur deux ans qui a mobilisé 200 Berjalliens !

Inventer un spectacle de bout en bout, y compris texte, costumes, décors et musique : c'est la fabuleuse aventure menée par 200 Berjalliens depuis deux ans, accompagnés par la compagnie théâtrale Ariadne. « *Mélanger les publics, faire se rencontrer des gens qui vivent dans une même ville et qui n'échangent jamais, voilà ce qui nous semblait important. En créant collectivement, c'était aussi démythifier la culture et les artistes, et fabriquer du lien* », explique Anne Courel, metteur en scène.

Le projet débute en novembre 2005. La Cie Ariadne invite un groupe de RMistes et des personnes en grande précarité du Secours catholique à venir voir une des représentations d'*A tue-tête, la java des déjetés*, un spectacle sur l'exclusion et les SDF. Réactions positives : un atelier d'écriture se crée avec eux. Avec l'idée de mélanger les âges et les classes socioprofessionnelles, d'autres groupes de travail naissent en 2006 pour écrire ou jouer ensemble : des adolescents des collèges de Bourgoin-Jallieu, des lycéens, des jeunes et des adultes handicapés en Institut médico-social ou en hôpital de jour, en lien avec des associations d'insertion et des centres sociaux. Tous se retrouvent régulièrement afin de mettre en commun leurs idées sur le fond et la forme que prendra cette création théâtrale. Les plus jeunes, Inès et Marina, ont 12 ans, le doyen Jacky en a 70. Le thème de l'adolescence et de l'errance émerge très vite.

Encadrées par des comédiens professionnels et Anne Courel, les répétitions commencent. Baptisée *Mon Alice en ville*, l'histoire, adaptée par l'écrivain Sylvain Levay, décrit avec sensibilité, poésie et humour, la vie d'une jeune collégienne dénommée Alice. L'héroïne est entraînée malgré elle à vivre l'errance de ses parents. Ils sont déboussolés, sans cesse à la quête d'un travail précaire, juste pour manger, pour survivre. Après avoir été tour à tour livreur de matelas, boxeur, déménageur, homme sandwich et père Noël, zingueur, croque-mort ou testeur de médicaments… son père décide un jour de partir ramasser des noisettes dans le Lot-et-Garonne ! La famille quitte son logement vétuste en douce, dans la nuit, comme des voleurs. Alice, de son côté, rêverait de pouvoir vivre comme tous les autres… Rendez-vous les 14, 15 et 16 juin, dans le cadre des 20 ans du théâtre Jean Vilar, pour suivre l'aventure semée d'embûches, de pleurs et de rires de la jeune ado et de ses parents. ■

Christelle Thibaud

© M.Giraud

>> La pièce Mon Alice en ville raconte l'histoire d'une collégienne confrontée à l'errance de sa famille.

>> Cie Ariadne : La marbrerie, rue de Charges, Bourgoin-Jallieu.
Contact : 04 37 03 13 07.
cie.ariadne@wanadoo.fr

>> Portrait

Aller à la rencontre de tous les publics

Installée en Isère depuis 2004, Anne Courel a fondé la Compagnie Ariadne en 1988. Son credo : faire que les plateaux de théâtres soient des tribunes libres ouvertes sur ce qui nous entoure. Elle explore des textes d'auteurs contemporains comme Durif avec *A tue-tête : la java des déjetés*, mettant en scène des SDF, Martin Crimp, avec *Le traitement*, qui sera créé en janvier 2008, une tragédie contemporaine sur la violence urbaine et les folies d'une société privilégiant spectaculaire et profit. Une de ses préoccupations est d'aller aussi à la rencontre des publics et non de l'attendre devant la porte des théâtres. Des "petites formes" lui permettent de jouer dans des salles non équipées, d'entrer dans des lieux insolites ou éloignés des grands centres, comme avec *Ma famille* de Carlos Liscano, en tournée actuellement.

>> Repères

Le soutien du Conseil général

Le Conseil général de l'Isère soutient le spectacle vivant qui va à la rencontre des publics en aidant les compagnies ou les théâtres par une subvention d'aide à la création. A ce titre, la compagnie Ariadne a reçu 8 000 euros en 2007 pour le montage du spectacle *Mon Alice en ville* ainsi que 2 100 euros par la Commission locale d'insertion. Signataire d'une convention triennale de 2006 à 2008 (Ville-Compagnie-Conseil général), elle bénéficie aussi d'une aide annuelle du Département de 15 000 euros pendant sa résidence de trois ans au théâtre Jean Vilar de Bourgoin-Jallieu.

© M.Giraud

Théâtre

>> Le 1er juin

Un apéritif avec Coco Chanel

©D.R

A Saint-Paul-lès-Monestier. Domaine de Rivoiranche. A 20 h 30. Le Pot au noir. 04 76 34 13 34.

Pour cet « Apéritif avec Chanel », la compagnie Hôtel Europal s'est librement inspirée des Mémoires de « Mademoiselle » et de la tragédie de Bernard-Marie Koltès, *Le Rouge à lèvre*. Cette courte pièce inachevée met en scène une conversation imaginaire entre Gabrielle Chanel et sa domestique, Consuelo. Le spectateur comprend peu à peu que Coco est en train de mourir et le dialogue prend rapidement un caractère grinçant où l'affection se mêle à la cruauté. Tour à tour attachant, grotesque, fantasque, le personnage de Coco est traité avec une réelle tendresse. Celui de Consuelo est plus énigmatique et prend les traits de la mort ou ceux de la jeunesse, égoïste et insensible. Koltès lui-même se savait condamné lorsqu'il écrivit cette esquisse de pièce.

>> Du 7 au 11 juin 2007

Boulevard Feydeau

A Grenoble. Espace Saint-Martin. A 20 h 30. 04 76 27 56 42.

« Ciel, mon mari ! ». Cette simple phrase déclenche chez Feydeau un tourbillon épique et les situations les plus farfelues s'enchaînent à perdre haleine sous la plume de cet auteur malicieux. Les protagonistes, toujours plus ridicules les uns que les autres, cherchent sans succès mais avec hystérie, à se sortir du guêpier où Feydeau les a fourrés. C'est cette débauche de mouvements et de phrases assassines que vous invite à goûter l'association la Cité, dans un savoureux cocktail d'extraits des plus grandes pièces du beau Georges. Dans « Boulevard Feydeau », les personnages, tous tirés de pièces différentes, se croisent et s'entremêlent pour rendre hommage à un auteur populaire dont les répliques cultissimes font mouche.

©D.R

>> Les 8, 15, 22 et 29 juin

L'affaire Stendhal

A Grenoble. A 21 h. Office de tourisme. 04 76 42 41 41.

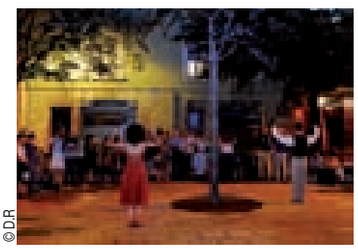
©D.R

Un brocanteur et une brillante avocate se retrouvent clandestinement dans la cour du lycée Stendhal, à Grenoble. Remontant le passé, ils vont reprendre « l'affaire Stendhal » qui bouleversa les Grenoblois il y a 20 ans, et tenter de résoudre cette excitante énigme. Promenade théâtrale, « La Mystérieuse affaire Stendhal » vous entraînera à la suite des deux comédiens, de la cour du lycée Stendhal au musée de l'Ancien evêché en passant par les jardins et les anciennes rues de Grenoble. Une façon originale d'aller au théâtre et de redécouvrir l'histoire de la ville et celle du plus célèbre des écrivains grenoblois.

Danse

>> Le 16 juin

Tri Bal

A Grenoble. Musée Dauphinois, à 20 h 30. MJC Allobroges, 04 76 42 56 96.

Des pas de quartiers, collectif des MJC de Grenoble, déplace la culture dans des lieux populaires. Chaque année, il organise un festival ouvert aux pratiques amateurs. Avec en plus cette année « Tri bal », un bal ludique entre tradition et modernité. Une soirée festive autour des danses traditionnelles des régions de France et du tango argentin.

Coup de cœur

>> Du 26 au 30 juin

Sur la route de Tullins

A Tullins. 04 76 07 92 37.

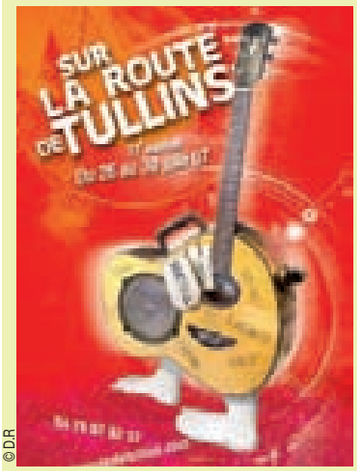

©D.R

Pour sa 11e édition, le festival « Sur la route de Tullins » abolit les clivages ! Dublin, Montréal, Paris, Memphis... Musique acadienne, blues, country, folk, ou encore rock et chanson francophone... Autant d'univers artistiques à découvrir en concert lors des deux soirées « in » qui accueillent cette année neuf groupes français et internationaux sur la grande scène de Tullins.... Venez rencontrer et écouter nos cousins du Québec, avec Mes aïeux et Suroît, deux groupes qui vont vous étonner par leurs prestations explosives. Au programme également : le maître du blues, Keith B. Brown, qui déploie sur scène toute la magie de sa voix et la virtuosité de son jeu de guitare ; Sandi Thom (en exclusivité en Rhône-Alpes) qui distille un folk emprunt de pop anglaise ; Angie Palmer et Grada qui prouvent que la country et la musique irlandaise restent des musiques vivantes et innovantes. Le festival « off », qui rassemble plus de 3 000 spectateurs chaque année, installera quant à lui chaque soir des scènes country, celtique, blues et rock sur les places de la ville. Une kyrielle d'animations est organisée autour du festival : « show case » professionnel, spectacle pour le jeune public — qui aura droit à son propre bal mené joyeusement par la cie les Zinzins. A noter également : une table ronde sur la promotion des artistes via le Net et le tremplin « Déjeuner en herbe » dédié aux groupes amateurs de la région.

>> Le 5 juin

Transport exceptionnel

A Grenoble. Marché d'intérêt national. A 20 h. Le Pacifique, 04 76 46 33 88.

©D.R

Un duo pour danseurs et pelleteuse ! Est-ce un fantasme d'enfant ? Pour le chorégraphe Dominique Boivin, c'est aussi une rencontre inattendue, celle du fer et de la chair. Les danseurs de la compagnie Beau geste utilisent la pelleteuse comme un bras humain qui prend, repousse ou cajole. Sa puissance et sa beauté entraînent le spectateur du côté du merveilleux, de l'onirisme et du fantastique.

>> Le 16 juin

Croisements

A Saint-Antoine-l'Abbaye. Musée départemental. 04 76 36 40 68.

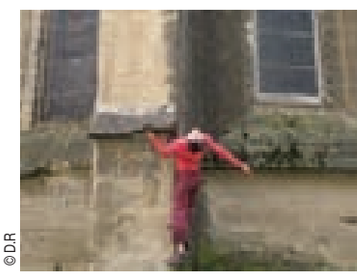
©D.R

La Compagnie Adelante de la chorégraphe Beatriz Acuña présente sa nouvelle création « Croisements, une histoire contemporaine de la douleur », en relation avec la dernière exposition du musée départemental. La danse suggère ici différentes façons d'envisager, de vivre, d'exprimer des moments douloureux. Grands ou petits maux, blessures irréparables ou superficielles, souffrances physiques ou cris de révolte... la douleur peut prendre corps de multiples façons. La vidéo crée un univers original où s'inscrit le corps des danseuses.

LIVRES

livres

BEAUTÉ

CRÉEZ VOS COSMÉTIQUES BIO

De Sylvie Hampikian. Editions Terre vivante. 189 p. 23 euros.

Depuis l'âge de 14 ans, Sylvie Hampikian se passionne pour les « recettes de beauté ». Aujourd'hui, experte toxicologue et pharmacologue, elle n'a pas abandonné cette passion pour les cosmétiques naturels, réalisés à partir de produits bio. Avec *Créez vos cosmétiques bio,* elle vous fait partager ses carnets de recettes pour les soins du visage, des cheveux ou du corps. De façon claire, elle vous livre toutes les informations pour connaître les propriétés des ingrédients et leur mode d'action sur la peau et les cheveux. Après une partie consacrée aux produits de base tels les argiles, le gel d'aloès ou les huiles essentielles, elle propose une série de recettes de beauté que vous pourrez facilement adapter à vos besoins et à vos envies.

NATURE

VTT AU DÉPART DE GRENOBLE

De Matthieu Lesieur et Stéphane Osternaud. Editions Libris. 176 p. 15 euros.

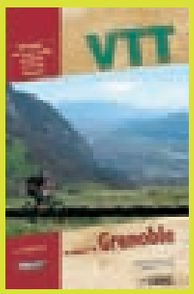

Matthieu et Stéphane en connaissent un brin sur la rando en VTT… Déjà co-auteurs de *VTT en Isère*, ils ont plus d'un tour de roue dans les mollets. Prenez Matthieu : après avoir été l'un des initiateurs de l'association Vélo Développement à Grenoble, il a mis son savoir-faire au service du tourisme et du développement d'itinéraires à vélo. Stéphane Osternaud sillonne quant à lui les sentiers du Vercors et des Hautes-Alpes pour la Grande traversée des préalpes à VTT. Vous pouvez vous fier à eux et piocher en toute tranquillité parmi les balades proposées dans ce guide. Du cycliste du dimanche à l'amoureux des performances, chacun trouvera une rando à son rythme, à deux pas du centre de la capitale des Alpes.

Expositions

>> Jusqu'au 24 juin

Veines et merveilles

A Vinay. Le Grand Séchoir. 04 76 36 36 10.

© D.R

Vite, vite, vite… vous avez encore quelques jours pour découvrir l'exposition « Veines et merveilles, le bois de noyer », au Grand séchoir. Omniprésent dans la vallée de l'Isère, le bois de noyer fut apprécié dès le XVIII[e] siècle et largement mis en valeur par la dynastie des ébénistes Hache. Essence noble, le noyer servait également aux paysans de la région pour réaliser le mobilier simple et traditionnel des demeures dauphinoises. Commodes en marqueterie, bonnetières, « homme debout », chaises du XIX[e], bureau contemporain… illustrent cette exposition complétée par une maquette de la scierie du Veyret, des portraits et des documents sur l'art de la marqueterie et du placage.

>> Jusqu'au 16 juillet

Patriotes en scène

A Vizille. Musée de la Révolution française. 04 76 68 07 35.

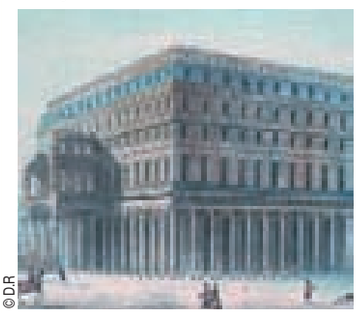
© D.R

La Comédie française a vécu une période tourmentée pendant la Révolution. Tandis que la loi sur la liberté des théâtres (13 janvier 1791) met fin à son monopole, une partie de la troupe, acquise aux idées nouvelles et menée par le tragédien Talma, se réfugie dans le théâtre de la rue Richelieu, qui prend le nom de Théâtre de la République. En jouant un répertoire franchement républicain, et en accueillant les meilleurs acteurs de l'époque, cette salle s'imposa vite comme le premier théâtre dramatique de Paris. Tableaux, maquettes, manuscrits, gravures, costumes et plans de scène évoquent cette histoire.

>> Jusqu'au 31 août

Hans Namuth

A Echirolles. Musée Géo-Charles. 04 76 22 58 63.

Hans Namuth (1915/1990), reporter durant la guerre d'Espagne, émigra aux Etats-Unis en 1941 où il étudia et enseigna la photographie. Il rencontra Jackson Pollock pour la première fois à Long Island en 1950. Hans Namuth va le photographier et le filmer pendant tout l'été. Au final, il réalisera près de 500 photographies dans l'atelier de Pollock. Ce sont certaines de ces images que vous propose de découvrir le musée Géo-Charles. L'éclairage sur l'un des plus grands peintres américains et l'avènement d'un courant : « l'action-painting ».

>> Du 17 juin au 16 sept.

De larmes et de sang…

A Saint-Antoine-l'Abbaye. Musée départemental. 04 76 36 40 68.

© D.R

La douleur est énigmatique à maints égards, tant par la crainte qu'elle inspire que par l'attention qu'elle génère. Des représentations de flagellants et de martyrs du Moyen Age en passant par les peintures religieuses montrant la crucifixion, jusqu'aux images de violences physiques ou d'exécutions, l'expression de la souffrance a évolué au fil des siècles, avec les progrès de la médecine. En croisant des œuvres d'art anciennes – peintures, gravures, sculptures… – avec des images scientifiques médicales du XXI[e] siècle de l'Inserm, le musée de Saint-Antoine-l'Abbaye offre un éclairage passionnant sur ces rapports complexes de l'homme à la douleur et tente de percer ses secrets.

>> Jusqu'au 8 octobre

Génocide arménien

A Grenoble. Musée de la Résistance et de la déportation. 04 76 42 38 53.

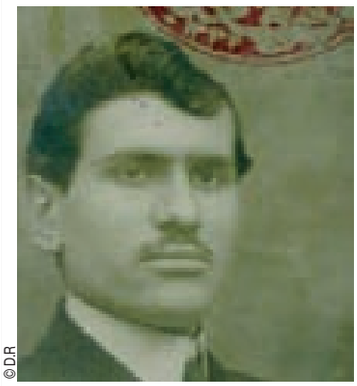
© D.R

Dans le cadre de l'année de l'Arménie en France, le Conseil général et la Ville de Saint-Martin-d'Hères ont traduit et édité les mémoires de Yervant Der Goumcian, rescapé du génocide arménien et réfugié en 1926 dans la région grenobloise. Autour de son témoignage, l'exposition "Le génocide des Arméniens, un Martinérois raconte", porte un éclairage historique original sur le génocide des Arméniens, l'arrivée au pouvoir du gouvernement Jeune-Turc, les persécutions et les déplacements de la population… Tout en mettant en parallèle le parcours de la famille Der Goumcian depuis son exil de l'Empire ottoman jusqu'à son installation à Saint-Martin-d'Hères.

Musique

>> Les 2 et 3 juin

Chœur et musique baroque

A Grenoble. Au Temple, le 2/06 et à Sainte-Marie-d'en-Haut, le 3/06. 04 76 23 24 78.

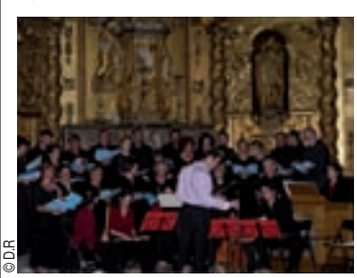
© D.R

Depuis plusieurs années, sous l'impulsion du chef de chœur Jean Menissier,

le Musichoral de Grenoble propose au grand public de découvrir des pièces de musique baroque inattendues ou peu jouées. Cette saison est consacrée au musicien et compositeur allemand Dietrich Buxtehude, et propose une version du « Jésus Membra Nostri » accompagnée par l'ensemble instrumental l'Ephémère de Lyon et interprétée sur des instruments anciens. A partir de 5 euros.

>> Le 16 juin

Chant choral

A Chatenay. En l'église. A 20 h 30. 04 76 65 44 40. Office du Tourisme de La Côte-Saint-André, 04 76 20 61 43.

Allegria, les Mainates, les Chantejoie, les Colibris et les Tutt'i Canti, chorales réunies au sein de l'association berjallienne A cœur joie, chanteront au profit des « Bébés orphelins du sida » d'Afrique du Sud lors d'un grand concert caritatif unique où elles présenteront le meilleur de leurs répertoires. L'ouverture de cette généreuse manifestation est assurée par le Carillon de Chatenay.

>> Le 17 juin

De Bach à Rachmaninov

A Grenoble. Musée Dauphinois. A 17 h. 04 76 85 19 00.

©DR

Le violon a de tout temps fasciné les foules et de nombreux compositeurs s'y sont intéressés. Pour vous faire découvrir toutes les facettes de l'instrument, du baroque à la musique tsigane, Igor Karsko, qui joue sur le célèbre violon "Il Viotti" de Lorenzo Storioni, sera accompagné par Pascal Keller au piano.

Festival

>> Jusqu'au 3 juin

Grains d'Isère

A Villefontaine. Aux Grands ateliers. De 10 à 18 h. Créaterre, 04 74 95 43 91.

A partir d'un (grand) tas de terre à pisé du Nord-Isère, le festival "Grains d'Isère" rassemble artistes, architectes, grand public et professionnels autour de la terre crue. Chacun est convié à mettre la main à la terre pour manipuler, créer, construire ou restaurer… Des ateliers permettent de découvrir la physique de la matière ou de bâtir des cabanes en terre. Expositions sur la restauration du patrimoine en terre, chorégraphie par la compagnie Tempérament, circuits touristiques autour du pisé, projections de films sur l'architecture traditionnelle mondiale, conférences et expériences en libre service sont également au programme.

>> Les 29, 30 juin et 1er juillet

Les Rencontres de Brangues

A Brangues. Château. 04 78 30 75 74.

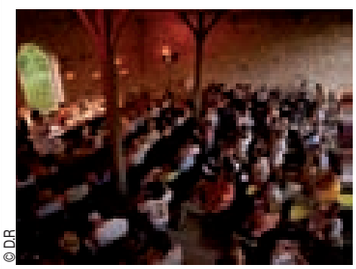
©DR

Les Rencontres de Brangues, hommage à Paul Claudel, seront plus particulièrement consacrées cette année au *Soulier de Satin*. L'édition 2007 s'ouvrira sur le vernissage de l'exposition « Jean-Louis Barrault », suivi de la projection en plein air d'extraits du film *Le Soulier de satin* de Manuel de Oliveira. Un spectacle déambulatoire sera mis en scène par Jean-Pierre Jourdain dans différents lieux du domaine et interprété par Ludmilla Mikaël, Robin Renucci et Didier Sandre. Témoignages, lectures, projections, conférences seront animés par de nombreuses personnalités du monde littéraire et artistique.

>> Du 6 au 16 juin

Les nuits de Montbonnot

A Montbonnot. A 21 h 30. Dans la Cédraie. 06 15 94 67 02.

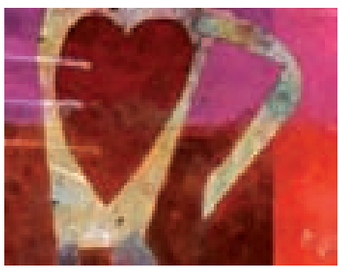
©DR

Festival des arts vivants en plein air, la 18e édition des nuits de Montbonnot vous propose un « retour sur le passé » en compagnie de Shakespeare à travers « Songes », spectacle mis en scène par Philippe Boyau et composé d'extraits de cinq des œuvres les plus connues du dramaturge anglais. Avant de retrouver Othello, Prospero, Macbeth, Titania et les autres, vous pourrez assister, dès 19 h 30, à des concerts, des pauses lecture, du cirque ou des spectacles de théâtre amateur.

>> Du 15 au 24 juin

Les Fantasias de la Tour

A La Tour-du-Pin. 04 74 83 24 34. Office de tourisme 04 74 97 14 87.

©DR

Créées en 1998, Les Fantasias de la Tour proposent des animations autour du cheval, en mémoire des célèbres courses hippiques de La Tour-du-Pin, qui prirent fin en 1962. Pour cette 10e édition, la compagnie La Fabrique des petites utopies vous invite à découvrir dans son camion-théâtre, « Et si l'homme avait été taillé dans une branche de baobab ? », un spectacle inspiré du roman *Désert* de Le Clézio, ainsi que « Niama, niama, ou les secrets de l'arbre », spectacle de contes pour jeune public. De nombreux spectacles de rue — concert de la fanfare, chevauchée de cavaliers, promenades en roulottes et calèches, spectacle d'escrime artistique — sont au programme..

LIVRES

livres

JEUNESSE

LA MÉMOIRE TROUÉE

D'Elisabeth Combres. Editions Gallimard jeunesse. 128 p. 7,50 euros.

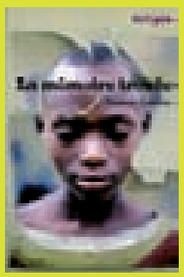

Emma a cinq ans lorsque sa famille tutsi est massacrée par les Hutus en 1994. Recueillie par Mukecuru, une vieille femme hutu qui la cache au péril de sa vie, elle grandit habitée par ce traumatisme et privée du souvenir de sa mère. Dix ans après le génocide, les assassins sont ramenés dans le village pour y être jugés. Emma décide alors de retourner chez elle, sur les ruines de sa maison… Grenobloise, co-auteur des ouvrages *Mondes rebelles junior* et *Les 1 000 mots de l'info*, la journaliste Elisabeth Combres signe ici son premier roman. Egalement membre d'une équipe de Handicap international, elle s'est inspirée de son expérience pour écrire ce roman plein d'émotion qui aide à sensibiliser les jeunes lecteurs sur le drame vécu par les enfants du Rwanda.

NATURE

GUIDE DE LA FAUNE DU PARC DU VERCORS

Bruno Veillet. Editions Glénat. 256 p.18, 95 euros.

Avec 140 espèces d'oiseaux, 71 espèces de mammifères et 25 espèces de reptiles et d'amphibiens, le Parc naturel régional du Vercors est un véritable paradis pour les amoureux de la faune sauvage. Dans le Vercors, la faune des sommets côtoie avec bonheur des espèces des milieux agricoles. Préfacé par Alain Bougrain-Dubourg, le Guide de Bruno Veillet, directeur du conservatoire des espaces naturels de l'Isère, part à la rencontre de 110 représentants de la faune du Vercors. Chacune des fiches consacrée à un animal présente une description scientifique simplifiée et une illustration. En complément, treize itinéraires de randonnée sont proposés au lecteur qui aura ainsi le plaisir de découvrir « in situ » cette faune exceptionnelle et les paysages magnifiques du Vercors.

Agglomération grenobloise

>> Le 24 mai

Liberté et droits en Russie

A Grenoble. 06 12 64 15 82.

Le Comité Tchétchénie-Grenoble organise une conférence sur la liberté de la presse et les droits de l'homme en Russie en hommage à Anna Politkovskaïa, la journaliste assassinée. A la MC2, 17 h 30. Participation 5 euros.

>> Le 1er juin

Contes au crépuscule

A Meylan. 04 76 90 31 06.

Balade contée à travers les mythes et les croyances d'autrefois. Pour adultes et enfants de plus de 10 ans. De 20 h à 22 h. Au Centre d'initiation nature et environnement. Inscription obligatoire.

>> Le 6 juin

Le génocide arménien

A Grenoble. 04 76 42 38 53.

Conférence-débat par Raymond Kévorkian, historien, directeur de la bibliothèque arménienne Nubar à Paris. A 18 h 30, aux Archives départementales de l'Isère. Entrée libre.

>> Le 30 juin

Musique dans le parc

A Vizille. 04 76 68 07 37.

Concert en plein air par le Micomégas Brassband, ensemble réunissant plus de 25 musiciens professionnels et amateurs. A 17 h. Parc du château.

Sud-Isère

>> Du 1er au 8 juin

Semaine de l'eau

A Claix. 04 76 98 37 98.

Exposition, balades nature familiales, conférence : « L'eau, l'homme et le climat », par Jacques Hillairet. MJC Pic Saint-Michel.

>> Le 3 juin

Festi ch'val

A Champagnier. 04 76 98 08 83.

Rassemblement de cavaliers, initiations, balades sur les sentiers. Centre équestre "le rallye du Drac".

>> Le 9 juin

Vercors-Trièves-Matheysine

A Varces. 04 76 72 84 76.

Randonnée cyclotouristique (60, 100, 130, 150 km) organisée par le Cyclo randonneur varçois. Départ dès 6 h 30.

>> Le 10 juin

Flacons à parfum

A Villard-de-Lans.

14e Salon européen du flacon à parfum, avec des exposants européens : miniatures, coffrets, affiches, eaux parfumées…

>> Les 21 et 24 juin

Mondial du VTT

Aux Deux-Alpes. 04 76 79 54 45.

La 4e édition du mondial VTT accueille 4 500 participants. Randos, salon outdoor, animations.

Vallée du Grésivaudan

>> Les 3 et 4 juin

Festival Big bike

Aux 7 Laux. 04 76 08 17 86.

Rencontres et épreuves freeride. Salon des professionnels. Le soir, grande session sur le bike park.

>> Du 4 au 8 juin

Fête de l'environnement

La Terrasse. 04 76 08 20 14.

Stands sur les énergies renouvelables. Conférences-débats, d'artisanat d'art…

>> Le 9 juin

Créa-passion

A Barraux. 04 76 97 17 37.

Salon de l'artisanat et des loisirs créatifs (scrapbooking, dessin, patchwork, bijoux, aquarelle…). Toute la journée. Salle Pieds nus.

>> Le 30 juin

Western party

A Bernin. 04 76 92 07 40.

Démonstrations et initiations aux danses country. Organisée par l'association Les pieds rythmés. Salle des fêtes.

Nord-Isère

>> Le 2 juin

Carnets de voyages

A Beaurepaire. 04 74 79 05 83.

La Bibliothèque et le cinéma l'Oron organisent la première Journée du carnet de voyages. Exposition, films de voyages, débats. De 10 h à 19 h. Salle du Rocher.

>> Le 2 juin

Fête du livre nature

A Villefontaine. 04 74 96 70 05.

« Jardiner bio et manger la nature » avec des auteurs et des éditeurs. Conférences, goûter et bar bio.

>> Le 10 juin

Rando annuelle de Chesenval

A Valencogne. 04 74 88 25 84.

Plusieurs circuits : 8, 12, 15, 18 km. Balade ouverte à tous. Inscription dès 8 h 30. Salle des fêtes.

>> Le 10 juin

Marché des fermes

A Semons. 04 74 54 38 06.

Les producteurs du Viennois au Chambaran ont mis en place un marché tournant et vous reçoivent dans leur ferme. Ils proposent volaille, légumes, fruits, fromage, autruche, miel, pollen frais, poteries, tissage et exposition de peinture. De 9 h à 18 h. Aux Ruchers nomades.

Chartreuse/ Sud-Grésivaudan

>> Le 10 juin

2e Roc de Chartreuse

A Voiron. 04 76 05 28 77.

Trail pédestre de montagne de 55 km (épreuve familiale de 22 km). Parcours : Voiron - sommet de la Sure - Voiron. Course organisée par le Spiridon Voiron-Chartreuse, ouverte à tous.

>> Le 16 juin

Rencard Moto

A Charavines. 04 76 60 65 60.

Concentration de motos, au profit des enfants gravement malades. Spectacle de moto acrobatique, animations, concert de rock…

>> Le 17 juin

Fête de la rando

A Voreppe. 04 76 50 47 47.

Trois balades au départ de Chalais. Inauguration du sentier d'interprétation de Bellevue.

>> Le 17 juin

Foire aux brocanteurs

A Saint-Antoine-l'Abbaye. 04 76 36 44 46.

Une cinquantaine de brocanteurs proposent meubles, bibelots, jouets, dentelles, vaisselle… De 8 h à 18 h, grande cour de l'Abbaye.

>> Le 30 juin

Route des forts et des châteaux

Au Sappey-en-Chartreuse. 04 76 85 25 24.

Rallye d'automobiles anciennes. Circuit allant de Corenc au fort du Saint-Eynard.

>> Les bons goûts de notre terroir

Chaque mois, découvrez les terroirs de l'ancien Dauphiné, leurs saveurs et leur histoire à travers une de ses spécialités gastronomiques. Par Corine Lacrampe.

Le temps des cerises

Saint-Jean-de-Moirans, Moirans, mais aussi Saint-Hilaire-du-Rosier et l'ensemble du Sud-Grésivaudan se sont fait une spécialité de la culture du cerisier et donc des préparations culinaires à base de cerise. Si la saveur des cerises mangées sur l'arbre au joli mois de mai est irremplaçable, ce fruit très sucré et riche en vitamine C se prête néanmoins à de nombreuses recettes. Lors de Cerise en fête, le 9 juin prochain, Moirans prépare une version géante de la plus classique et populaire d'entre elles : le clafoutis. Un dessert réputé inratable : mélange de cerises, farine, œufs, sucre, lait, crème et beurre cuit au four. On peut aussi préparer des tartes et des soufflés, du jus de cerise et des confitures (avec groseilles ou framboises), ou encore des cerises à l'eau-de-vie. La cerise aime le chocolat. Rouges et brillantes, les cerises décorent une salade de fruit, une coupe glacée ou… un gâteau. C'est la cerise sur le gâteau, comme dans la Forêt Noire.

© C. Lacrampe

© A. Veyron

© A. Veyron

Les communes de Moirans et Saint-Jean-de-Moirans fêtent toujours, au mois de juin, ce petit fruit charnu.

C'était en 1935

L'âge d'or des cerises

Si l'histoire du Dauphiné est liée à la Noix de Grenoble, un autre petit fruit fait parler de lui depuis longtemps en Isère. Profitant d'un terroir propice, la production de cerises s'est développée depuis 1935 autour de Moirans et surtout de Saint-Jean-de-Moirans, devenue, un temps, la capitale régionale de la cerise.

« *En Chartreuse, si vous laissez la terre en friche, vous aurez des sapins. Ici, il poussera des cerisiers* », explique Emile Mouret, 82 ans. Agriculteur de père en fils, il a jadis participé à cette embellie économique qui a duré une cinquantaine d'années autour de la cerise saint-jeannaise. Il plante le décor : « *Autrefois, les paysans vivaient de leur production et vendaient le surplus. Chaque ferme avait des bêtes pour le lait, les fromages et la viande. De la vigne aussi et quelques arbres fruitiers dont des cerisiers. Ici, la cerise, c'était la lyonnaise.* »

Dans les années 1930, pour se diversifier — leur vin de coupage se vendant mal —, les agriculteurs du Voironnais misent sur la cerise et greffent de nouvelles espèces, reverchon et burlat, sur leurs arbres vigoureux. Heureuse initiative, car trois ans plus tard, ils produisent déjà en quantité alors que dans la vallée du Rhône, où des milliers de cerisiers ont été plantés, il faut attendre 15 ans. « *On a pris de l'avance et bien occupé le créneau,* » se souvient Emile Mouret.

Pour la cueillette, qui intervenait du 1er juin au 15 juillet, la main-d'œuvre était recrutée parmi les salariés des usines voisines. Le travail était rémunéré en nature : 50 % pour le paysan, 50 % pour le ramasseur qui s'empressait de revendre sa part pour se faire de l'argent de poche.

En 1935, face à des volumes qui atteignent jusqu'à 30 tonnes par jour, la municipalité décide d'organiser la vente et crée un marché libre. « *Après la vente du soir, tous les paysans et ramasseurs se retrouvaient au café. C'était très animé* », se souvient-il. « *C'était surtout payant pour tout le monde* », renchérit Antoine Veyron, agriculteur, lui aussi, à Saint-Jean-de-Moirans. « *La cueillette des cerises pouvait rapporter jusqu'à 25 % du revenu annuel d'une exploitation et le ramasseur se faisait l'équivalent d'un treizième mois. Il n'y avait pas de difficultés pour écouler la production. Les grossistes venaient de partout : Grenoble, Annecy, Marseille, mais aussi de Suisse et d'Allemagne. A 19 heures, le garde-champêtre donnait le signal de la vente au sifflet et les cageots passaient de main en main. La cerise se vendait cher, car c'était le premier fruit rouge de l'année.* »

Cet âge d'or durera jusqu'au début des années 1980. Car les cerises de la vallée du Rhône, désormais disponibles et moins chères, ainsi que des marchés concurrents organisés dès 1957 à Moirans et à Vourey, mirent à mal le marché saint-jeannais. « *L'offre était divisée par trois,* explique Antoine Veyron. *Les marchés de Vourey et de Moirans, se tenant dès 17 h 30 – 18 h 00, captaient les acheteurs.* » Aujourd'hui, quelques producteurs écoulent encore leur récolte à la ferme ou au Marché d'intérêt national de Grenoble. « *La cerise n'a plus de rentabilité économique en Voironnais. Seules les traditions restent, comme ces fêtes de la cerise qui se déroulent en juin et auxquelles je vous invite à participer* », conclut Antoine Veyron. ■

Richard Juillet

>> Zoom

Cerises en fête(s)

Pour célébrer le 50e anniversaire du marché de la cerise de Moirans, la municipalité, en collaboration avec ses services municipaux, a mis cette année les petits plats dans les grands. 300 exposants sont attendus. *« C'est désormais un rendez-vous incontournable du Pays voironnais »*, se félicite Gilles Zannier, l'adjoint au maire chargé de la culture et de l'animation.

Au programme de "Cerises en fête" le 9 juin : dégustation d'une tarte aux cerises géante, apéritif et repas champêtre, animations culturelles et sportives, brocante, élection de Miss Cerisanaise qualificative à celle de Miss Montélimar.

A Saint-Jean-de-Moirans, la "Fête du pain et de la cerise" se déroulera les 23 et 24 juin. Vente de tartes, apéritif musical, repas, feu d'artifice, défilé de vélos fleuris ponctueront ce week-end festif.

© D.R

UNE INITIATIVE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE L'ISÈRE

Le Chapiteau de l'Isère

en tournée

3 SOIRÉES THÉÂTRE
« On est pas des quand même »
de Serge Papagalli

2 SOIRÉES MUSIQUE
« Crise Carmen en concert »

Les plus beaux spectacles vont à la rencontre des Isérois

conception et réalisation

isère
Conseil Général

Plus proche de vous !

INFORMATIONS
Vente de billets : 04 74 20 20 79
www.isere.fr

CHARANTONNAY du 22 au 26 mai	**NANTOIN** du 29 mai au 2 juin	**CHÂBONS** du 5 au 9 juin
CHAPAREILLAN du 12 au 16 juin	**CHICHILIANNE** du 19 au 23 juin	**VIF** du 26 au 30 juin